

Le Colporteur

La lettre d'information du pays valloirin

N°5 - Novembre 2009

Valloire
 GALIBIER
FRANCE



Budget communal
Travaux d'Automne
Un été bien animé
Sölden
Valloire Réservations

Chères Valloirinches ,
Chers Valloirins,

Voici déjà le 5^e numéro du Colporteur des 4 saisons, celui de l’automne pendant lequel VALLOIRE prend le temps de vivre à un rythme plus serein, c’est le temps des bilans.

Du point de vue du tourisme, les deux saisons 2009 sont terminées, l’hiver a été globalement correct et, grâce à une météo très favorable, la saison d’été a été meilleure qu’on ne le prévoyait. La montagne a regagné une place au classement des destinations pour les vacances d’été : 3^e derrière la mer et la campagne. La fréquentation de la station est en hausse de 4,7% par rapport à l’été 2008. Sans doute le devons-nous, comme il est de coutume de le dire, à VALLOIRE, son village, son site, le col du GALIBIER, le sens de l’accueil...

Mais c’est, en fait, surtout dû à la politique commerciale des résidences de tourisme.

Que faire pour améliorer la fréquentation des lits diffus? Le conseil municipal a des projets pour 2010 : mise en place du label « Clé Vacances », amélioration de l’offre d’hébergement par l’aide à la rénovation des appartements, adaptation de l’offre de loisirs en créant des « packages » (semaine des enfants, création d’un forfait multi loisirs attractif à 1 € pour l’été...). Mais l’accent sera mis sur la politique commerciale de la station avec la création, sous l’égide de la commune, d’un comité de commercialisation et de communication. Nous devons avoir une vision à plus longue échéance plutôt que de faire des offres ponctuelles satisfaisantes sur l’instant mais insuffisantes à long terme.

Cet été, nous avons mené, auprès des vacanciers, une enquête qui confirme la qualité de l’animation et de l’accueil valloirin (8,47/10). C’est bien sûr grâce aux valloirins, à leur culture, mais c’est aussi grâce à tous

les bénévoles qui organisent LEURS manifestations (Route 902, Alchimy, Snow Ski Club, VTT, Trail, AEP, 15 août ...) participant ainsi à l’animation de VALLOIRE. Mais c’est aussi grâce à TOUT le personnel communal, dont on a pu apprécier la qualité du travail et qui a su s’adapter aux nouvelles exigences des élus (travail 7 jours sur 7 en saison), ainsi que le personnel des structures « para-communales » (OT & SEM) par leur implication dans l’accompagnement et la gestion des animations.

Du point de vue environnement, je voudrais insister sur l’aspect de notre village. Nous faisons des efforts pour retrouver une fleur au label des villages fleuris. Cette année, les talus et les chemins ont été fauchés plus tôt, le fleurissement a été de belle qualité, la station est « propre », les berges des rivières s’améliorent (malgré les travaux INDISPENSABLES), etc... Votre mobilisation a fait des journées de nettoyage de printemps et d’automne un beau succès et nous les reconduirons en espérant qu’un jour elles ne soient plus nécessaires. Mais il faut être conscient que ce label prend en compte TOUS les aspects de l’environnement, et malheureusement ces efforts sont annihilés par quelques décharges « sauvages » qui ne sont pas toutes faites par des entreprises « extérieures » !! Il y a d’autres solutions, renseignez-vous en mairie.

Du point de vue administratif, l’année 2009 a été animée; la nouvelle administration est opérationnelle, la commission paritaire du personnel a été élue, les carrières des agents sont mises à jour, les passages en SEM (SOREA & SEM VALLOIRE) ont été « digérés », en particulier le fait que la commune porte désormais les emprunts de l’ancienne RTV, ce qui va sans doute nécessiter le toilettage de la DSP, la gestion du restaurant de la Brive est réglée et la TVA est en cours de récupération, à l’école la 6^e classe est opérationnelle, la deuxième navette scolaire fonctionnera de nouveau cet hiver, la cantine d’inter saison est pérennisée. L’automne est particulièrement chargé car, pour la première fois, le budget communal est élaboré avant le mois de décembre afin de pouvoir démarrer les dossiers pendant l’hiver et commencer les travaux dès le printemps sans perte de temps.

Du point de vue investissements, une pause nécessaire a été faite en 2009, et ce sera encore le cas en 2010. Nous en profiterons pour préparer les dossiers, en particulier de subventions, pour des projets plus « lourds ». Nous pourrons, par exemple, entreprendre la rénovation de la base de loisirs et reprendre le projet d’espace enfant, l’enquête menée cet été confirmant que ces équipements sont nécessaires. Mais la collectivité a tout de même fait beaucoup de travaux, certes moins visibles, mais indispensables : les travaux dûs aux crues à la Bonne Eau sont terminés, le collecteur des eaux usées est en cours de réparation et devrait être prêt pour cet hiver, la rénovation de la salle polyvalente et du centre de secours va débuter, un programme de mise en place, avec le SIRTOM, de conteneurs semi enterrés est en route pour 2010, sans compter tous les travaux quotidiens (cimetière, voirie, entretien, nettoyage, réparations diverses) inhérents à toute collectivité locale.

Du point de vue sportif, il faut bien sûr féliciter nos jeunes champions. Je ne sais pas s’il y a beaucoup de village de 1300 habitants qui ont autant de médaillés en snow, de podium en trail et en VTT, de titres de champions de France en snow, en trail et en ski, un globe de slalom et même un champion d’Europe indoor !

En conclusion, certes c’était l’été du blues, grâce au festival du Pic Sonne, mais il ne faut pas que VALLOIRE sombre dans le blues. Tous les acteurs que nous avons rencontrés, ont confirmé que nous avons un très bel outil qu’il conviendra d’améliorer par des équipements à notre mesure. Enfin, je veux vous dire notre désir de transparence : article sur les finances communales, publication des jugements de l’ EVG, rencontre des hameaux, etc... Les gros projets seront exposés lors de réunions d’informations annuelles et publiés dans le Colporteur.

Je vous souhaite par avance une bonne saison 2009/2010.

Jacques Prat

Travaux d'automne

Poursuite des aménagements de voirie

- Le Conseil Général a refait les enrobés sur la rue des Grandes Alpes
- La fin du marquage peinture et l’aménagement du rond-point de l’église sera réalisé en octobre
- Avant la saison d’hiver et suite à la concertation avec les commerçants, nous poursuivons les aménagements de l’Avenue de la Vallée d’Or et de la route des Villards entre le parking souterrain et la patinoire et le passage en sens unique des rues des Plans et du Moulin.
- Dans le hameau du Col, la réfection de la chaussée au droit de la propriété VERNEY est en cours.
- Une campagne de bouchage des nids de poule et de reprise de tranchée a eu lieu en automne.

Travaux sur les canalisations d'eau potable et eaux usées

- De nombreux travaux ont lieu sur le secteur de Thimel, l’Archaz et Tigny.
- La réfection du collecteur d’assainissement entre Valloire et la station d’épuration de Saint-Michel a débuté en septembre en concertation avec le RTM et EDF.

Travaux sur la Valloirette

- Les travaux ont repris à la Bonne Eau pour finir les seuils dans la Valloirette et reprendre sa chaussée.

Entretien du patrimoine communal

- Après de nombreux petits travaux dans l’école, les services techniques engagent des travaux de réfection à l’AEP. La remise en état et la lasure du mobilier extérieur (bancs, poubelles, panneaux d’affichage) va également continuer. Les travaux de réfection des toitures des chapelles sont achevés.



Budget communal

Les principes qui ont dicté l'élaboration du budget ont été les suivants :

- Pas de hausse des impôts locaux pour cette 1ère année complète de mandat, les projets de la nouvelle équipe n'étant pas en phase de réalisation.
- Ne pas aggraver la situation d'endettement de la Commune, en attendant d'avoir complètement soldé la transformation des régies en SEM (Sorea et SEM Valloire).
- Assumer les actions déjà engagées et poursuivre les chantiers en cours.
- Résoudre les problèmes récurrents de trésorerie de la Commune.
- Remettre en état et aux normes le patrimoine de la Commune.

Cela se traduit dans l'exécution de ce budget par :

- La maîtrise des dépenses de fonctionnement par la mise en place d'un contrôle de gestion et de procédure d'engagement de dépenses.
- La facturation des services rendus à leur juste prix.
- La mise en place d'une ligne de trésorerie.
- La redéfinition des modalités de versement des redevances par les concessionnaires, des loyers par les locataires.
- La poursuite systématique des impayés.
- La recherche de partenariats et de subventions pour le financement des projets.

Les principales actions menées cette année 2009 sont les suivantes :

- Reconstruction du collecteur d'assainissement.
- Passerelles des Verneys, de Pratier, des Arolles et de l'Archaz.
- Réfection de la voie de la Bonne Eau.
- Remise en état du lit de la Valloirette.
- Reprise des "bétons pourris" Place de l'Eglise et Route des Villards.
- Mise en place du nouveau Plan de circulation et de stationnement (mobilier urbain, signalisation...).
- Restauration de chapelles et de certains tableaux.
- Mise aux normes du Restaurant de Thimel.
- Participation à l'augmentation du capital de la SEM Valloire.

Parallèlement, de nombreuses actions ont été menées afin d'assurer le bon fonctionnement de la Collectivité

- Renégociation des contrats d'assurance, des contrats de location des biens communaux et des Délégations de Service Public (avenant à la convention de Gestion du Domaine Skiable et des Remontées Mécaniques, nouvelle convention pour le Restaurant du Crêt de la Brive).
- Mise à jour des carrières des agents communaux.
- Marchés publics pour les navettes, le petit train, le fauchage, l'entretien de la voirie.
- Mise en place de guides et procédures internes (guide pour l'engagement des dépenses, règlement relatif à la commande publique...)

Compte administratif 2008

SECTION DE FONCTIONNEMENT

DÉPENSES	6 492 287 €
Charges de gestion courante 38,25 % (électricité, eau, travaux d'entretien, déneigement, fleurissement, crédits scolaires...)	2 484 517 €
Charges de personnel 21,70 %	1 408 947 €
Subventions aux Associations 3,65 %	235 718 €
Subvention à l'Office de Tourisme 20,30 %	1 319 223 €
Charges financières (intérêts des emprunts) 11,00 %	712 853 €
Dotations aux amortissements 5,10 %	331 029 €

RECETTES	7 621 447 €
Produit des services (loyers, occupation domaine public...) 12,25 %	934 558 €
Impôts locaux (taxes d'habitation, foncières...) 57,25 %	4 363 659 €
Taxe de séjour (années 2008 et rattrapage 2007) 8,4 %	639 556 €
Dotations et participations de l'État et du Département 22,10 %	1 683 674 €

SECTION D'INVESTISSEMENT

DÉPENSES	10 663 624 €
Emprunts (remboursement du capital) 7,85 %	835 995 €
Travaux (voirie, réseaux, bâtiments) 35,05 %	3 738 809 €
Acquisitions foncières, mobilier, matériel et véhicules 32,80 %	430 836 €
Dont régie Achat des réseaux concédés à la SOREA	3 067 891 €
Frais d'études et d'urbanisme 0,05 %	5 574 €
Apport en capital à la SOREA 22,45 %	2 394 649 €
Passif de la Régie d'Électricité 1,80 %	189 870 €

RECETTES	10 285 434 €
Excédent de fonctionnement 2007 reporté 10,25 %	1 054 050 €
Subventions de l'État, de la Région et du Département 4,20 %	430 528 €
Participations 34,85 % (Fonds de compensation de la TVA, Taxe locale d'équipement)	389 953 €
Reprise de l'actif de la Régie d'Électricité réinvesti dans le rachat des réseaux	3 195 439 €
Cessions de biens et titres de participation 2,85 %	292 568 €
Actif de la Régie d'Électricité 10,60 %	1 089 867 €
Reprise de la valeur comptable des biens de la Régie d'Électricité réinvesti dans le rachat des réseaux	
Emprunts 34,05 %	3 502 000 €
Dotations aux amortissements 3,20 %	331 029 €

RÉSULTATS DE L'EXERCICE 2008

		Reports antérieurs	Clôture de l'exercice 2008
DÉFICIT D'INVESTISSEMENT :	-378 190 €	-720 064 €	-1 098 254 €
EXCÉDENT DE FONCTIONNEMENT:	1 129 160 €	997 355 €	2 126 515 €

Comète

Fréquentation de Valloire été 2009

La fréquentation globale a été en progression de 4,7% sur la saison, résultat dynamisé par les Résidences de Tourisme, en progression de 29% (ouverture de 1371 lits en plus par rapport à l'été 2008).

Le rendement moyen d'un lit professionnel est de 0,4 séjour d'une semaine sur la saison ! La moyenne est de 2,5 séjours/semaine sur la saison. Au total les 15805 lits ont généré 39 933 séjours/semaine, soit 239 600 nuitées.

Consultance architecturale



Un nouveau service GRATUIT à destination des particuliers :

Vous voulez construire, aménager ou rénover, vous pouvez bénéficier de conseils gratuits de l'architecte-consultant intervenant sur tout le territoire de la Communauté de Communes Maurienne-Galibier.

Venez le voir sur rendez-vous (comptez 1 heure), en amenant tout document utile à la présentation de votre projet (photographies du site et des constructions environnantes), de tous les plans concernant l'habitation (plans de situation, du terrain, de niveau), de l'extrait du cadastre, des premières esquisses. Monsieur BARBEYER l'architecte consultant ne dessinera pas votre projet, mais il vous conseillera sur les orientations les meilleures pour vous aider à le réaliser ; en aucun cas il ne se substituera au maître d'œuvre.

Les permanences régulières :

le 1^{er} jeudi matin de chaque mois en mairie de Valloire
le 3^{ème} mercredi matin de chaque mois dans les locaux de la Communauté de Communes au 36 rue Général Ferrié à St-Michel-de-Maurienne.

Prenez rendez-vous auprès de la Communauté de Communes Maurienne-Galibier au 04 79 56 52 54 ou au 04 79 56 08 37. info.stmichel@wanadoo.fr.

C'est gratuit. (l'intervention de l'architecte est prise en charge pour moitié par le Conseil Général de la Savoie et pour l'autre moitié par la Communauté de Communes Maurienne-Galibier).



Brochure de la station, Une nouvelle brochure est en préparation, un nouveau site bientôt en ligne

Le Conseil de l'Office de Tourisme s'est réuni ces dernières semaines pour choisir l'Agence qui en collaboration avec les équipes de l'OT, aura pour mission la réalisation de la nouvelle brochure Eté 2010, disponible dans les bacs dès Noël prochain !

La consultation lancée il y a plusieurs mois a vu une dizaine d'Agences et Studios très motivés pour travailler pour notre station.



Au final, après des heures travail de la part des créatifs et une mûre réflexion du côté du Conseil, c'est finalement l'Agence les Cinq qui a remporté le marché.

Le directeur artistique David Petit, a déjà eu l'occasion de réaliser des travaux remarquables sur Valloire, notamment le logo du Festival Pic Sonne !

Très attendus cette nouvelle brochure et ce nouveau site, succèdent à 6 années de travail de bon niveau avec l'Agence Saraband. Le parti retenu, sans rupture avec l'image de Valloire capitalisée toutes ces années, apportera un renouveau à la fois sympathique et graphique.

Si le site internet de la station www.valloire.net est le principal vecteur de notre communication avec environ 800 000 visiteurs uniques par an, la brochure reste importante, elle est imprimée à 35 000 exemplaires l'été et 65 000 exemplaires l'hiver.



Le label Clévacances

Le Label Clévacances est désormais mis en place sur la station. Il est une garantie de qualité pour les clients, et une reconnaissance de son produit pour le loueur. Plus globalement il permet à la station d'améliorer la qualité de son offre d'hébergement, de fédérer les propriétaires diffus autour d'un concept de marque, de les rendre plus visibles sur le marché. Lors de nos derniers bulletins nous avons également parlé de la possibilité d'obtenir des subventions pour la rénovation d'appartement qui se labelliserait en Clévacances (voir numéro précédent)... En plus de cette aide, il a été décidé que les appartements labellisés, ClésVacances (et Gîtes de France) apparaîtront en priorité sur la liste Internet des meublés. La Centrale Valloire Réservations est également d'accord pour adopter ce fonctionnement. Mise en oeuvre pour le 15 juin 2010.

Il est impératif de prendre en compte les exigences des clientèles françaises comme européennes. Les standards évoluent



En quête de satisfaction...

Mieux connaître nos clients, pour mieux répondre à leurs attentes



Peut-être vos clients, vos familles, vos amis, vous-même... Avez été contacté par mail par la société MDR, pour une enquête de satisfaction et d'attentes en matière de tourisme à Valloire.

Ces questionnaires ont en effet été mis en place afin de mieux connaître nos clients. Cette démarche a débuté dans le cadre des procédures d'accompagnement de la certification du domaine skiable, pour finalement concerner toute la station hiver, comme été (travail également avec Valmeinier).

Les résultats, à réceptionner prochainement, doivent faire

apparaître les éléments de satisfaction et d'insatisfaction des vacanciers à Valloire sur des aspects tels que :

Accueil, activités, prix pratiqués, hébergements, animations... Et également nous donner de précieuses informations sur leurs motivations et leurs attentes : pourquoi ont-ils choisi de venir en vacances à Valloire, autant l'été que l'hiver.

Que souhaitent-ils trouver dans la station comme services, loisirs... que seraient les équipements ou infrastructures qui correspondent le mieux à leurs désirs ; piscine couverte, SPA, plan d'eau, piste de luge...

Car en effet, si les professionnels et élus du tourisme ont presque toujours une bonne intuition au sujet de ce qu'il serait bon de faire pour le tourisme, on note par ailleurs un décalage, qu'il est bon d'apprécier... Entre les attentes des gens qui vivent sur place toute l'année et ceux qui fréquentent Valloire pour leurs vacances !

Topo Guide, 10 balades faciles autour de Valloire



Le nouveau topo guide est sorti début juillet, et déjà il est reconnu comme une des aides incontournables à la découverte du territoire Valloirain.

Sa réussite « commerciale » en est une preuve, puisque c'est plus de 600 exemplaires qui ont été vendus dès le premier été. Selon les hôtesses de l'Office de Tourisme, les balades proposées correspondent tout à fait à

l'esprit de ce que les gens recherchent en vacances à la montagne, c'est-à-dire des circuits accessibles à tous et pas très longs.

Encore une fois merci à Monsieur Jean François Bergelin qui a cru depuis le début à cette idée et qui a su nous convaincre... puis, qui a pris son sac à dos pour reconnaître les circuits sur le terrain, et, dans la foulée, le soir, retranscrire les itinéraires et leurs commentaires.

Topo en vente à l'Office de Tourisme 5.5€.

Un été bien animé



6^{èmes} RENCONTRES FOLKLORIQUES

Les spectateurs sont en haleine devant tant de prouesses ...



FÊTE DE L'ÂNE

Faire l'âne pour avoir du foin... et bêêê
« je n'en ai point besoin » disait le mouton géant !



RENDEZ-VOUS DES BELLES VOITURES

Porsche et MG, les belles voitures aiment prendre le frais au Galibier



VALLOIRE AUTREFOIS

Beau défilé dans les rues de Valloire



ANIMATIONS DE LA PLACE DE L'EGLISE

Les animations de la place ont beaucoup de succès.



PANURGE, LE MOUTON

Une première sculpture de foin de 5m de haut !



FESTIVAL LE PIC SONNE

Tous les chemins de la route 902 mènent au Pic Sonne.



SEMAINE DU VÉLO

Bonne ambiance pour ces jeux de mollets orchestrés par Laurent Brochard

Valloire Réservations, un outil de commercialisation au service de tous.

La majorité des Valloirins, des résidents secondaires et des prestataires de la station connaissent et utilisent les services de Valloire Réservations.

Beaucoup des clients de la station les utilisent également. Depuis sa création sous l'impulsion de la Mairie en 1989, Valloire Réservations a beaucoup évolué et son activité s'est beaucoup développée au fil des années pour prendre le statut plus dynamique d'agence de voyage réceptive en 2007. Valloire Réservations est aujourd'hui unanimement reconnue comme étant l'outil commercial de Valloire (c'est l'une des plus grosses centrales de réservation en France, toutes stations confondues).

C'est à la fois un outil de construction de l'offre (avec la mise en place de nombreux packages) mais aussi un outil dynamique de recherche de clientèle, un véritable Tour Opérateur réceptif pour Valloire, commercialisant la station aussi bien en France que sur les marchés étrangers. Dans le cadre de la dynamique de station, nous travaillons en partenariat très proche avec la Mairie, l'office de tourisme et la SEM Valloire.

Il est également important de préciser que Valloire

Réservations est un outil ouvert à tous les hébergeurs (propriétaires particuliers, agences immobilières, hôtels, villages vacances, résidences de tourisme). Pour le propriétaire particulier (sous réserve du classement de son appartement) le droit d'entrée est de 15 euros et la cotisation annuelle de 8 euros.

Il peut ensuite mettre à disposition le nombre de semaines de disponibilité qu'il souhaite et les reprendre librement à tout moment (s'il n'y a pas de location en cours). Il n'y a pas de clause d'exclusivité (le propriétaire peut continuer à louer « de son côté »). Les commissions vont de 4% (pour la haute saison) à 12% (pour la très basse saison).

Quelques informations concernant Valloire Réservations : près de 300 adhérents (en progression constante) plus de 500 meublés (70% des meublés classés) partenaire de 7 des 10 hôtels de la station partenaire de 2 des 3 agences immobilières de la station partenaire des 7 résidences de tourisme de la station partenaire de l'ensemble des loueurs de matériel et des 2 écoles de ski le plus gros partenaire des remontées mécaniques

plus de 50% des réservations se font par internet une structure qui s'autofinance en fonctionnement et dégage chaque année un budget d'investissement en commercialisation permettant de rechercher en permanence de nouvelles clientèles.

Quelques éléments sur l'hiver à venir : Dans un contexte économique français et européen plutôt morose et avec une parité euro/livre sterling qui nous est défavorable (avec un euro fort), on pouvait avoir des craintes sur le remplissage de cet hiver. Nous avons à ce jour (fin octobre) déjà effectué plus du tiers des réservations de l'hiver et nous avons donc une idée relativement fiable de ce que devrait être le remplissage de l'hiver prochain (sauf événement exceptionnel, manque de neige...). Nous sommes à ce jour (à date équivalente) sur la même base que l'hiver dernier (qui était plutôt bon), ce qui est encourageant (sans être une garantie bien sûr).

Nous souhaitons à tous une bonne saison d'hiver 2009/2010 !

SEM Valloire

La saison été 2009 a été très satisfaisante

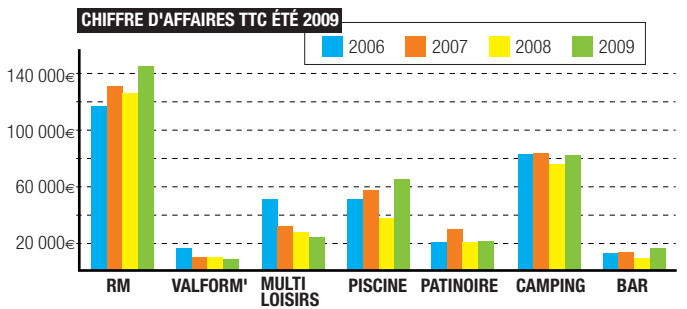
La saison d'été 2009 a été très satisfaisante pour la SEM Valloire (+7.55%)*. Elle est également la meilleure de ces 3 dernières saisons.

RM
Les Remontées Mécaniques enregistrent une hausse de près de 17%*. La météo a été très favorable pour l'activité avec +11% de passages pour la Télécabine de la Brive. On constate que le ratio VTT/Total Passages reste quasiment identique par rapport à l'année dernière (40% de VTT).

Valform'
Les résultats sont en baisse (-28%)*, la météo n'incitant peut-être pas nos clients aux activités intérieures.

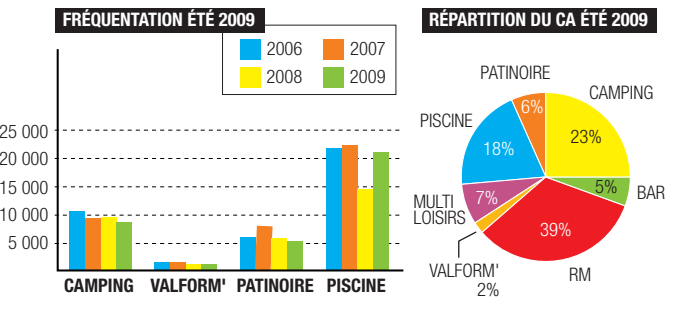
Piscine et Bar
Les activités sont en très nette augmentation (+33.55% pour la Piscine et +52% pour le Bar) ceci étant principalement dû à la très mauvaise saison l'année dernière (difficultés dans le recrutement du personnel et donc fermeture de la piscine à plusieurs reprises) Nous comptabilisons également une hausse de la fréquentation de près de 11%*.

Patinoire
Par rapport aux 3 dernières saisons nous enregistrons une baisse de notre chiffre d'affaires de -10,19%. Cette baisse est liée notamment à la chute de la fréquentation (-21%)*. À noter, les consommations électriques de la patinoire pour l'été sont supérieures à son chiffre d'affaires été : Chiffre d'affaires patinoire: 21 413.10 € TTC Factures SOREA patinoire pour l'été : 27 880,82 € TTC



Camping
Le camping enregistre cet été une augmentation de son chiffre d'affaires d'1%. Nous remarquons cependant une baisse de fréquentation* de -5.76 %.

*Toutes les comparaisons sont faites par rapport aux 3 dernières saisons (2006/07/08)



Quelques chiffres concernant la clientèle

460 C'est le nombre de personnes qui a répondu à notre enquête de satisfaction cet été

92% de français – 5% de belges – 3% d'autres nationalités (parmi les français, les régions d'origine les plus représentées sont 24% pour Rhône-Alpes et 14% pour l'Île de France)

44 ans C'est l'âge moyen des répondants (contre 41 ans en hiver)

10 jours C'est la durée moyenne du séjour

1 client sur 2 a choisi de louer un appartement ou chalet

17% des clients étaient en résidence secondaire personnelle ou chez des amis, des parents

63% des clients sont venus en famille avec en moyenne 2 enfants.

1 client sur 2 déjà venu en hiver, revient dans la station pour la découvrir l'été

Le charme du village, première raison dans le choix de Valloire cet été
Pour les répondants à notre enquête, la montagne l'été permet de se ressourcer loin de la foule et du bruit et de ne pas retrouver en vacances les inconvénients de la vie urbaine (bouchons, cohue, promiscuité...). C'est aussi une destination originale qui présente le triple avantage d'offrir une nature préservée (faible urbanisation, air pur) et des activités variées pour un coût de séjour raisonnable par rapport aux destinations balnéaires.

Si les répondants choisissent Valloire, c'est avant tout pour le charme du village, plébiscité par 60% des répondants. Il faut sans doute y voir l'une des causes de la fidélité des clients à la station. "Je connais et j'apprécie Valloire", "Je suis fidèle à Valloire", "Je viens en hiver"..., raison invoquée par plus d'1 répondant sur 2. Le site naturel de Valloire apparaît sans conteste comme le premier critère de choix de la station en été. Toutefois, c'est le prix total du séjour et la qualité de l'hébergement qui semblent faire pencher définitivement la balance en faveur de Valloire.

Des clients très satisfaits !
1. L'ambiance et l'animation au sein du village de Valloire sont plébiscitées par la clientèle. 9 clients sur 10 trouvent qu'il y a suffisamment d'animations dans le village et que l'ambiance est suffisamment festive. Le village de Valloire obtient des notes très satisfaisantes avec une moyenne globale de 8,8 sur 10. Le cadre naturel, raison n°1 du choix de Valloire n'a pas déçu les répondants. Le soin apporté à la mise en valeur du village et l'accueil réservé aux touristes sont eux aussi salués par les répondants.

2. Le centre sportif et le centre culturel obtiennent des notes très satisfaisantes
Près des 2/3 des clients ont fréquenté le centre sportif. La piscine en plein air est l'activité du centre sportif qui a remporté le plus grand succès. Elle est talonnée par les jeux d'extérieur pour enfants. Le centre sportif obtient une note moyenne globale de 8 sur 10. Toutefois, deux critères sont moins bien notés que les autres : les "horaires du centre sportif" (7,7 sur 10) et le "prix des activités proposées" (6,8 sur 10).

1 client sur 2 a fréquenté le centre culturel. Le cinéma est l'activité du centre culturel qui a remporté le plus grand succès. Le centre culturel obtient une note moyenne globale de 8,13 sur 10. Une nouvelle fois, ce sont les "horaires des activités culturelles" (7,9 sur 10) et le "prix des activités culturelles proposées", notamment le coût de la connexion à Internet, (7,6 sur 10) qui sont les moins bien notés.

3. La randonnée est en tête des activités de montagne
La randonnée reste l'activité principale des clients. Celle-ci est en effet pratiquée par 9 répondants sur 10. Loin derrière, la pratique du VTT (descente et/ou balade) concerne tout de même 3 clients sur 10. Parmi les activités "challenger", citons la Via Ferrata et les randonnées équestres. Afin de faciliter leurs balades, les répondants souhaitent que le balisage des sentiers piétons soit amélioré. Ils aimeraient aussi disposer de davantage de remontées mécaniques (pour pouvoir accéder à d'autres secteurs) avec des horaires étendus (journées plus longues en été). S'agissant des autres activités (payantes le plus souvent)

c'est à nouveau la critique des tarifs trop élevés qui arrive en tête. Parmi les activités qui ont fait défaut aux clients, la luge d'été arrive en tête, suivie des sports d'eau tels que le canoë ou le rafting et des activités et animations pour enfants.

Des besoins mitigés concernant la patinoire et les activités aquatiques l'été
Nous avons souhaité profiter de cette enquête pour interroger nos clients sur leurs attentes concernant nos principales infrastructures (patinoire, piscine, centre culturel...). Il ressort qu'ils sont globalement satisfaits de la qualité des équipements du centre culturel et de loisirs. Si l'on s'intéresse plus spécifiquement à la patinoire, cette activité n'est importante que pour 3 clients sur 10. D'ailleurs, les répondants ne sont que 36% à avoir fréquenté cette dernière durant leur séjour cet été. La possibilité de pratiquer des activités aquatiques semble, quant à elle, plus essentielle pour les clients. En effet, 7 clients sur 10 y accordent de l'importance. Parmi les propositions suivantes :
- une piscine couverte (piscine et jeux d'eau)
- un plan d'eau en milieu naturel
- un centre "aqualudique" en plein air (petite piscine et nombreux jeux d'eau)
- une piscine couverte avec centre de remise en forme (sauna, hammam...)
- ou rien de tout cela

Les préférences des clients iraient vers un plan d'eau en milieu naturel avec presque un tiers des réponses. La gratuité d'un tel équipement et l'engouement des clients pour le respect de l'environnement sont peut-être les deux explications les plus plausibles de ce résultat. À noter qu'il y a presque autant de clients qui ne souhaitent bénéficier d'aucun équipement aquatique (13%) que de répondants désirant une piscine couverte ou un centre aqualudique en plein air (environ 18%).

Ces tendances devront bien entendu être confirmées par d'autres études.

Christian Grange

| L'école : constat de rentrée

Depuis quelques années déjà, les effectifs de l'école, en hausse régulière, rendaient nécessaire la création d'une nouvelle classe.

Avec 140 enfants cette année, c'est enfin chose faite, pour un meilleur confort pédagogique. En ces temps difficiles de restrictions budgétaires, une ouverture de classe à Valloire peut paraître pour certains comme un tour de force. Je pense qu'il faut plutôt y voir un équilibre du tissu économique et social de notre commune, maintenu malgré la rigueur imposée par une conjoncture nationale et internationale malmenées.

140 enfants donc : 50 en 2 classes maternelles et 90 en 4 classes élémentaires, et des classes d'âges permettant pour cette année scolaire 2 classes à un seul niveau : le CP à 19 élèves et le CM2 à 22. Pour instruire tout ce petit monde, 8 professeurs (2 hommes, 6 femmes). Deux ont regroupé leurs mi-temps sur une seule classe, une troisième complète le poste de la directrice, déchargée pour les tâches administratives un jour par semaine. A cela s'ajoutent 2 ATSEM pour les petits (Agents Territoriaux au Service de l'Ecole Maternelle). Deux personnes assurent le nettoyage des locaux, deux autres la cantine, sans compter le transport scolaire journalier.

Les locaux qui accueillent l'école depuis maintenant plus de 50 ans ont évolué avec le temps, les effectifs, la modernisation, les nouvelles technologies, et même si nous projetons toujours plus loin nos désirs d'améliorations fonctionnelles et s'il faut souvent faire preuve de patience pour voir nos souhaits aboutir, nous savons pouvoir compter sur une écoute attentive de nos élus et sur des réponses régulièrement adaptées à nos besoins.

Globalement donc, l'école, vitrine sociale de la communauté de Valloire, se porte bien et les naissances de ses dernières années sont là pour pérenniser ce constat.

Une ombre au tableau cependant: depuis 4 à 5 ans, je constate des départs de jeunes familles qui ne parviennent pas à acheter sur la commune pour se loger. Je souhaite que ce paramètre n'ait pas échappé à nos élus et que l'équilibre de notre tissu économique et social n'en soit pas affecté sur le long terme.

Michèle Planes

| Inauguration du poste source



Plus de 150 personnes ont répondu présent à l'invitation de la Sorea à Valloire le 18 septembre 2009 afin d'assister à l'inauguration officielle du poste source 150 kV mis en service fin novembre 2008.

Parmi les invités : de nombreuses personnalités, élus locaux, mais aussi les fournisseurs, pour certains venus de Belgique, de Suisse ou encore d'Italie.

L'historique du projet a été présenté par Eric Borjon, depuis l'idée initiée par la Régie de Valloire jusqu'à la réalisation menée à bien par la Sorea.

Jean-Pierre Bresson-Lavigne, maître d'oeuvre, a, quant à lui, mis en exergue le caractère innovant du poste source, qui, par sa conception et ses assemblages constitue une 1ère mondiale.

Monsieur Bouvard a félicité les engagements de la Sorea en termes de développement durable et d'organisation du service public de distribution et de fourniture d'électricité. En tant que Président de la Commission de surveillance de la CDC, Monsieur Bouvard a annoncé l'entrée au capital de la caisse dans Sorea et sa filiale hydraulique Hydrea. Après un buffet raffiné et varié, préparé par Philippe Pacheteau « Les Pieds sous la Table », les invités ont découvert l'ouvrage technique du site grâce à une visite guidée menée par les responsables du projet et son maître-d'oeuvre.

L'ensemble du personnel de la Sorea remercie vivement les personnes ayant répondu favorablement à leur invitation et vous donne rendez-vous pour la découverte de notre prochain challenge !

| Tunnel du Galibier



Tous les jeudis, les adhérents du club des Violettes d'Or se réunissent, et ce jeudi 17 septembre, une sortie en car est prévue dans les Hautes-Alpes dans la soirée. Malheureusement, leur car tombe en panne dans le tunnel du Galibier. Environ 80 sapeurs-pompiers des Hautes-Alpes, de Valloire, de Saint-Michel et de Saint Jean-de-Maurienne seront engagés pour leur porter secours, et il leur faudra quelques heures pour évacuer toutes les victimes.

Mais cette histoire se termine avec le sourire autour d'un repas car il s'agissait d'un exercice interdépartemental organisé par le Conseil Général des Hautes-Alpes en collaboration avec la Savoie.

Nous remercions donc tout le groupe des Violettes d'Or pour son implication, Xavier Rambaud et Transdev pour leur participation, le restaurant du Galibier pour sa fermeture tardive, ainsi que les Conseils Généraux des Hautes-Alpes et de la Savoie, et la municipalité de Valloire. Sans l'implication de toutes ces personnes, cet exercice n'aurait pas pu avoir lieu et il est important d'être préparés à toute éventualité de secours.

Le centre de secours de Valloire vous souhaite d'ores et déjà de bonnes fêtes de fin d'année et vous adresse ses meilleurs vœux pour 2010.

| Bornes Télégraphe/Galibier



Mercredi 19 août 2009, au tunnel du Galibier, Monsieur Christian Grange invitait à l'inauguration du bornage spécifique à destination des cycloportifs, le long de la D902 de St-Michel au sommet du Galibier : Monsieur Bouvard, député de la Savoie et vice-président du Conseil Général, Madame Gippa, conseillère régionale, Monsieur Gallioz, conseiller général et maire de St Michel, Monsieur Savoye président de

la Communauté de communes Maurienne Galibier, Monsieur Charmetant, directeur de l'Agence Touristique départementale de la Savoie, de nombreux maires et élus des communes environnantes et des élus de la commune, le personnel qualifié de la DDE et même quelques personnes des Hautes-Alpes. Ils se sont réunis autour des nouvelles bornes destinées aux cycloportifs amateurs d'escalades des cols mythiques du Télégraphe et du Galibier. Ces deux grands cols qui voient si souvent passer le Tour de France n'en seront que plus attractifs. D'autre part cette activité sportive est d'autant plus importante que, comme l'a souligné Monsieur Bouvard, elle est génératrice d'une fréquentation pour le tourisme estival en montagne et donc génératrice d'emplois. Elle s'ajoute à toutes les activités déjà très diverses de l'été : randonnées, trails, via ferrata, tourisme culturel, patrimoine, folklore... Bien sûr tous ont salué cette belle initiative très importante pour la valorisation de la filière touristique et la mise en valeur des cols du département; il reste malgré tout quelques points qui demanderont des améliorations : une meilleure

visualisation de nos deux cols sur l'autoroute, une couverture par téléphonie plus au point, une ouverture du passage vers les Hautes-Alpes au printemps mieux coordonnée...Mais les bonnes volontés ne manquent pas surtout quand elles se rassemblent. Le conseil Général et la Communauté de communes Maurienne Galibier s'y engagent.

Ces 29 bornes reconnaissables : pied blanc, chapeau jaune portent toutes les informations destinées aux cyclotouristes (nom du col, pourcentage de pente du kilomètre suivant, nombre de kilomètres restants, altitude à la borne). Elles sont fixées solidement afin de décourager les quelques collectionneurs enragés qui ne résistent pas au plaisir d'emporter un témoignage de leur passage. Celles du Télégraphe seront retirées avant l'hiver pour faciliter le déneigement. L'an prochain des chronos devraient être placés aux sommets de ces deux cols emblématiques ; ainsi les cyclotouristes pourront enregistrer leur performance. Enfin c'est dans la bonne humeur que tous se retrouvaient autour du pot de l'amitié offert par la commune de Valloire.

ANGLAIS Acquérir ou consolider les bases de la langue
Être capable de communiquer dans le milieu Tourisme de Montagne

INFORMATIQUE Bases de l'informatique - Internet et messagerie
Word - Excel

30h intensives
Semaine du 23 au 27 novembre ou du 30 novembre au 4 décembre

Du 7 au 15 décembre
Dates en fonction du logiciel choisi

POUR EN SAVOIR PLUS : RÉUNION D'INFORMATION LE JEUDI 5 NOVEMBRE À 17H30 À L'AEP



GRUPE
FORMATION
ENTREPRISE
C.C.I. DE LA SAVOIE



Depuis plus de vingt ans l'AEP met en place des opérations de formation à l'intention des habitants et des salariés de la station de Valloire

Après une mise en sommeil de trois ans nous vous proposons des modules de formation à la carte avec comme partenaire la Cité des Langues, organisme de formation de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Chambéry. Ces formations limitées en nombre pour l'instant (Informatique et Anglais) peuvent à votre demande se multiplier. Elles se passeront pour l'instant dans les locaux du Centre Culturel de Valloire.

Votre soutien est important pour la réussite d'une telle opération si indispensable à la performance de la station de VALLOIRE.

Jean-Loup BINIAS

AEP

Un été 2009 si exceptionnel et pourtant si ordinaire !

Le printemps fut bien court et l'été de l'AEP était déjà là. L'équipe du Centre Culturel avait mis en place un programme des plus relevés. A vous d'en juger !

Dès le dernier week-end de juin les activités habituelles du cinéma, de la bibliothèque et de la salle multimédia avaient pris leur rythme de pleine saison. Les spectacles de l'école de théâtre et de l'école de musique venaient juste de clore l'année scolaire avec une participation de spectateurs record que déjà les inscriptions pour les stages donnaient leurs premiers coups de téléphone et que la semaine culturelle anniversaire s'annonçait pleine de promesses.

Une actrice aussi célèbre au cinéma qu'au théâtre comme Eva DARLAN, un comédien de télévision, Antoine COESENS, pour nous faire vivre « aux larmes » un roman avec musique, chansons et silences et enfin un metteur en scène amoureux de Valloire, Abel FERRY, pour nous faire vibrer de peur, ce n'est pas rien.

Sans parler des rencontres avec nos habitués, fidèles entre les

fidèles, qui chaque jour furent présents à ces événements. Comme chaque année un programme varié de stages a satisfait petits et grands. La semaine culturelle d'août, provoqua rencontres, débats, et informations. Très vite les fêtes du 15 août, sont, comme un feu d'artifice, venues terminer les derniers jours de cet été si exceptionnel et pourtant si ordinaire. De 100 à 150 bénévoles au service de tout le village mais aussi dans l'intérêt de l'AEP.

Et l'automne était de retour, avec la reprise des activités pour les enfants : Musique, Théâtre, Informatique... Pour les adultes : Gymnastique avec Dulcie, Scrabble, Chorale...

Les cycles de formation en anglais et en informatique remis en place avec l'organe de formation de la Chambre de Commerce et d'Industrie. Et par-dessus tout ça les peintres de la commune qui ont mis un coup de neuf dans tous les couloirs.

Quelques dates à retenir : Journée d'accueil pour les saisonniers le 16/12, Festivalloire du mardi 05 au vendredi

08/01/2010. Distribution des cartes d'adhérents dès le début du mois d'octobre (valable d'octobre à septembre avec réductions pour le cinéma et la bibliothèque et obligatoire pour tous ceux qui participent à une activité organisée par l'AEP) Le détail de toutes les activités du Centre Culturel se trouve, pendant les saisons, dans son programme « Cinéma et Animation » mais également sur le site « www.centreculturel-valloire.net ».

Nous pouvons même à la demande vous le faire parvenir par email. Mais le mieux c'est de venir nous voir, de vous laisser porter et de profiter au maximum des :

50 ans d'AEP et de ses 50 ans d'amitiés.



Comptes rendus de conseils municipaux

RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU MARDI 11 AOÛT 2009

Le Conseil Municipal de Valloire s'est réuni le mardi 11 août 2009 à 20h, sous la présidence de Monsieur Christian GRANGE, Maire.

Présents : MM. Christian GRANGE - Jacques PRAT - Adrien SAVOYE Jacques MARTIN - Cyrille JULLIEN - Pierre CORNU - Pierre SALOMON Denis CHANCEL - Gérard VUILLERMET - Bernard GRANGE Michel VIALLET - Jean NORAZ - Philippe GRANGE - Denis VINCENT MME Alberte RETORNAZ

Secrétaire de séance : Mme Alberte RETORNAZ

DÉLIBÉRATIONS ADOPTÉES

01 - DÉLÉGATION DE SERVICE PUBLIC POUR LA GESTION DU BAR RESTAURANT

Messieurs Christian GRANGE et Philippe GRANGE ne prenant pas part au vote, le Conseil Municipal, par 9 voix pour, 2 voix contre (Jean NORAZ et Denis VINCENT) et 2 abstentions (Alberte RETORNAZ et Denis CHANCEL) approuve le choix de la société SOREVAL comme délégataire de service public et mandate Monsieur le Président de la Commission de délégation de service public pour finaliser les annexes de la future convention de délégation de service public à conclure avec la société SOREVAL.

02 - LOGEMENTS PAR UTILITÉ DE SERVICE

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de maintenir la liste des bénéficiaires d'un logement de fonction par utilité de service au seul emploi de Directeur Général des Services, celui-ci se devant d'être présent aux Conseils Municipaux, aux réunions officielles, aux diverses commissions, mais aussi lors d'accidents, d'incendie... nécessitant des mesures d'urgence, fixe à 5€ le mètre carré le montant de la redevance mensuelle due par l'occupant du logement de fonction concédé par utilité de service, décide que cette redevance sera automatiquement révisée chaque année le 1er janvier, en fonction de la variation de l'indice de référence des loyers, celui du 2^{ème} trimestre 2009 (117.59) servant de base, rappelle que l'occupant devra s'acquitter de la taxe d'habitation et de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères ainsi que de toutes les charges locatives (électricité, eau...).

03 - CONVENTION DE PARTENARIAT SPORTIF AVEC JEAN-BAPTISTE GRANGE – SAISON 2009/2010

Monsieur Christian GRANGE ne prenant part ni à la discussion, ni au vote, le Conseil Municipal approuve, à l'unanimité des votants, le projet de contrat de partenariat à conclure avec Jean-Baptiste GRANGE pour la saison d'hiver 2009/2010, qui comprend en particulier le versement : d'une prime fixe d'un montant de 120 000€ HT, correspondant au port de l'identité visuelle et d'une dotation exceptionnelle liée à la participation de l'athlète aux Jeux Olympiques d'hiver à VANCOUVER, de primes attribuées en fonction des résultats obtenus par l'athlète pour un montant maximum de 60 000€ HT, avec un report possible sur plusieurs exercices, des primes venant en dépassement de ce montant.

4 - LAC DE LA VIEILLE – RÉCLAMATION PORTÉE PAR L'ENTREPRISE AXE ET COURBES SUR LE REJET DE L'AVENANT AU MARCHÉ DE MAÎTRISE D'ŒUVRE

Le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, de faire droit à la réclamation de l'entreprise AXE ET COURBES, en procédant au paiement de ses prestations pour un montant de 96 690 € HT, répartis ainsi comme suit : pour 49 487.82 € HT : augmentation définitive du coût des travaux pour 24 702.18 € HT : allongement du délai d'exécution de la mission pour 22 500 € HT : réalisation de prestations supplémentaires.

05 - DEMANDE DE SUBVENTIONS POUR LA RÉALISATION DU COLLECTEUR D'ASSAINISSEMENT

Le Conseil Municipal sollicite, à l'unanimité, les aides financières les plus élevées pour les travaux de réalisation du collecteur d'assainissement et demande l'autorisation de pouvoir commencer les travaux sans attendre l'obtention de la subvention correspondante.

06 - RÉALISATION DU COLLECTEUR D'ASSAINISSEMENT – MARCHÉ DE TRAVAUX

REPORTÉE au CM du 01/09/2009.

07 - ACQUISITION D'UN TERRAIN A MONSIEUR JEAN-PIERRE MONT-MASSON

Le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, d'acquérir à

Monsieur MONTMASSON Jean-Pierre la parcelle cadastrée lieudit « Valloire » section D, n° 445p de 62 m² au prix de 150 € le m², soit 9 300 €, augmenté d'une indemnité de réemploi de 1 550 € soit un montant total de 10 850 € et précise que l'organisation du stationnement sur l'avenue de la Vallée d'Or devra permettre, à tout moment, l'accès au portail de la propriété de Monsieur MONTMASSON.

08 - CHEMIN PIÉTON ENTRE LES VERNEYS ET LA RIVINE INDEMNITÉ D'OCCUPATION À MADAME GHISLAINE GRANGE

Le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, de verser à Madame Ghislaine GRANGE une indemnité de 1 035 € pour l'occupation de son terrain, avant son acquisition par la Commune.

09 - ÉTUDE AUPRES DE LA CLIENTÈLE ESTIVALE DE LA STATION

Le Conseil Municipal approuve, à l'unanimité, le projet d'études que réalisera la société MDR Etudes Marketing et socio-économiques pour un montant HT de 6 000 €.

AFFAIRES DIVERSES

1 - ACHAT/VENTE DE TERRAINS

Monsieur Auguste ROCHET fait une proposition de vente de divers terrains pouvant intéresser la commune. La proposition sera présentée au prochain conseil municipal.

2 - COPROPRIÉTÉ LA RESIDENCE

Un courrier de la copropriété a été reçu en mairie suite à des problèmes de voisinage sur le parking de « La Résidence » (pneus et barrières endommagés). Il s'agit d'un problème d'ordre privé porté à la connaissance de la gendarmerie.

3 - FOIRE AUX BESTIAUX

Invitation par la commune de Monétier-les-Bains (Hautes-Alpes) à l'ensemble du conseil municipal pour la foire aux bestiaux du 12 septembre 2009. Il serait intéressant de s'y rendre et profiter de l'occasion pour visiter le nouveau centre de remise en forme balnéo-thalasso.

4 - PERSONNEL COMMUNAL.

Il a été décidé de lancer une procédure disciplinaire suite à l'altercation entre Richard FELFLI et Paul BEAUMONT.

7 - PIC SONNE

La Subvention accordée par la Commune était de 40 000 €. Après une réunion avec l'association le Pic Sonne, il en ressort que le montant des dépenses s'élève à 35 000 €. On soulignera que l'organisation de l'évènement a été très bien menée. Le Conseil Municipal a donné son accord pour l'étude d'une prochaine édition en 2010.

RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU MARDI 1er SEPTEMBRE 2009

Le Conseil Municipal de Valloire s'est réuni le mardi 1er septembre 2009 à 18 heures, sous la présidence de Monsieur Christian GRANGE, Maire.

Présents : MM. Christian GRANGE - Jacques PRAT - Adrien SAVOYE Jacques MARTIN - Denis CHANCEL - Gérard VUILLERMET Bernard GRANGE - Michel VIALLET - Jean NORAZ MME Alberte RETORNAZ

Représentés : M. Pierre CORNU (donne procuration à Gérard VUILLERMET) M. Cyrille JULLIEN (donne procuration à Jacques MARTIN) M Pierre SALOMON (donne procuration à Denis CHANCEL) M. Philippe GRANGE (donne procuration à Alberte RETORNAZ)

Absent : M. Denis VINCENT

Secrétaire de séance : Mme Alberte RETORNAZ

DÉLIBÉRATIONS ADOPTÉES

01 - CRÉATION DE L'ASSOCIATION GALIBIER-THABOR

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, autorise Monsieur le Maire à participer à l'assemblée générale permettant la création de l'Association « Galibier-Thabor » et en approuve les statuts.

02 - DECISION MODIFICATIVE N° 1 BUDGET COMMUNAL

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve la décision modificative n° 1 comme ci-dessous :

DÉSIGNATION	MONTANTS
c/D 61522 Entretien de bâtiments	+ 20 000 €
c/D 61522 Entretien de voies et réseaux	+ 100 000 €
TOTAL D 011 Charges à caractère général	+ 120 000 €

c/ D 023 Virement à la section d'investissement	+ 31 069 €
TOTAL D 023 Virement section d'investissement	+ 31 069 €
c/ D 10222 TVA	+ 8 585 €
TOTAL D 10 Dotations Fonds divers Réserves	+ 8 585 €

c/D 165 Remboursement de cautions	+ 700 €
TOTAL D 16 Remboursement d'emprunts	+ 700 €

c/D 21533 Op° 215 Réseaux câblés Les Granges	+ 2 753 €
TOTAL D 21 Immobilisations corporelles	+ 2 753 €

c/ R 021 Virement de la section de fonctionnement	+ 31 069 €
TOTAL R 021 Virement de section fonctionnement	+ 31 069 €

c/ R 024 Produits des cessions	+ 396 350 €
TOTAL R 024 Produits des cessions	+ 396 350 €

c/ R 1641 Emprunts en euros	- 415 381 €
TOTAL R 16 Emprunts et dettes assimilées	- 415 381 €

c/ R 757 Redevances fermiers, concessionnaires	+ 151 069 €
TOTAL R 75 Autres produits de gestion courante	+ 151 069 €

03 - REMISE GRACIEUSE DE PÉNALITÉS A MADAME PAPASIAN

Le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, d'accorder une remise gracieuse à Madame Annie PAPASIAN, d'un montant de 50 €, suite à sa demande de remise gracieuse de pénalités pour retard de paiement des taxes d'urbanisme dont elle était redevable pour la délivrance de son permis de construire n° PC 306 05 S 1035.

04 - RÉALISATION DU COLLECTEUR D'ASSAINISSEMENT MARCHÉ DE TRAVAUX

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, accepte la proposition de la Commission d'appel d'offres de retenir l'entreprise TRUCHET, Travaux Publics pour un montant de 895 544.93 € HT afin de réaliser le nouveau collecteur d'assainissement.

05 - TABLEAU DES EFFECTIFS

Le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, de fixer le tableau des effectifs de la Commune à compter du 1er septembre 2009 comme suit :

Cadres d'emplois	Grades	Nombre d'emplois créés / pourvus
Direction		
Directeur général des services	Attaché territorial	1/1
Directeur général adjoint des services	Attaché territorial	1/1
Directeur des services techniques	Ingénieur principal	1/1
Services administratifs		
Affaires générales	Secrétaire d'accueil et d'animation	1/1
Secrétaire d'accueil et d'animation	Adjoint administratif 1 ^{ère} classe	2/2
Adjoint administratifs		
Accueil		
Adjoint administratif	Adjoint administratif 2 ^{ème} classe	1/1
Cabinet		
Collaborateur de cabinet	Collaborateur de cabinet (mi-temps)	1/1
Services techniques		
Bureau d'études	Technicien supérieur chef	1/1
Techniciens supérieurs	Technicien supérieur	1/1
Ateliers municipaux		
Contrôleur territorial de travaux	Contrôleur de travaux	1/1
Agents de maîtrise	Agent de maîtrise principal	1/1
	Agent de maîtrise	2/2
Adjointes techniques territoriales	Adjoint technique principal 2 ^{ème} classe	1/1
	Adjoint technique 1 ^{ère} classe	3/3
	Adjoint technique 2 ^{ème} classe	13/13
	Adjoint technique 2 ^{ème} classe (27,5/35°)	1/1
	Saisonniers	
	- été animation 2x2mois + 1x4mois	
	- hiver animation 1x2 mois	
	- espaces verts 2x4, 5mois	
	- été ordures 1x2 mois	
	- hiver ordures 1x4 mois	
	- hiver voirie 2x4 mois	
	- été église 1x2 mois	
Ménage des bâtiments	Adjoint technique 2 ^{ème} classe (17/35°)	
Adjointes techniques territoriales	Adjoint technique 2 ^{ème} classe (15/35°)	
École		
ATSEM	1 ^{ère} classe	2/2
Adjointes techniques territoriales	Adjoint technique 2 ^{ème} classe (16/35°)	1/1
	Saisonniers	
	- cantine printemps 2x2 mois	
	- automne 2x3 mois	

Police municipale		
Agent de police municipale	Brigadier	1/1
ASVP	Saisonnier 1x5 mois hiver et 1x3 mois été	

AFFAIRES DIVERSES

1 - Fonctionnement de la cantine scolaire cet automne : Monsieur le Maire informe le Conseil municipal du choix de l’entreprise Bertino-Viard comme fournisseur des repas au tarif de 4.90 € TTC / repas.

2 - Vente de l’Hôtel de la Sétaz : Monsieur le Maire informe le Conseil municipal que dans le cadre du projet de vente de l’Hôtel de la Sétaz, projet visant à l’établissement d’un hôtel de niveau 3 étoiles minimum et d’une capacité de 40 chambres minimum, avec éventuellement un restaurant accessible à la clientèle de la station, un mandat non exclusif a été signé avec, d’une part, Messieurs Fabian MEYNAND et Pierre Yves LE BOEDEC associés au sein de la «SCI La Sétaz Vieille, et, d’autre part, Monsieur Pierre Yves LE BOEDEC, représentant la «Sarl L. B. Conception», dont l’objet social consiste en la conception architecturale et l’ingénierie financière de programmes de construction.

RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU MARDI 29 SEPTEMBRE 2009

Le Conseil Municipal de Valloire s'est réuni le mardi 29 septembre 2009 à 18 heures, sous la présidence de Monsieur Christian GRANGE, Maire.

Présents : MM. Christian GRANGE - Jacques PRAT - Jacques MARTIN
Cyrille JULLIEN - Pierre CORNU - Pierre SALOMON - Denis CHANCEL
Bernard GRANGE - Michel VIALLET - Jean NORAZ - Philippe GRANGE
Denis VINCENT - MME Alberte RETORNAZ

Représenté : M. Adrien SAVOYE (donne procuration à Jacques MARTIN)
M. Gérard VUILLERMET (donne procuration à Denis CHANCEL)

Secrétaire de séance : Mme Alberte RETORNAZ

DÉLIBÉRATIONS ADOPTÉES

01 - DÉLÉGATION DE SERVICE PUBLIC - RESTAURANT DU CRÊT DE LA BRIVE - APPROBATION DE LA CONVENTION

Le Conseil Municipal approuve, à la majorité par 14 voix pour et une abstention (Philippe GRANGE), le projet de convention de délégation de service public à conclure avec la société SOREVAL et approuve la politique tarifaire élaborée par le délégataire pour tous les produits et prestations qu’il proposera pour l’exploitation du bar-restaurant.

02 - SOREA – VALIDATION DU NOUVEAU PACTE D’ACTIONNAIRES

Le Conseil Municipal, à l’unanimité, approuve :
- les dispositions relatives à la création de la filiale hydraulique (Chapitre V du pacte), à savoir l’entrée de la Caisse des Dépôts et Consignations au capital d’HYDREA,
- les dispositions relatives à la cession des actions à savoir : le droit de sortie conjointe totale (chapitre IV.1.- du pacte) de CNR et CDC, lors d’un transfert de titres de CNR à une société contrôlée par CNR ou qui la contrôle, la promesse d’achat (chapitre IV.2.- du pacte) en cas de changement de contrôle de la CNR, qui engage CNR à acquérir la totalité des titres détenus alors par la CDC, si celle-ci en faisait la demande, le refus de toute cession qui aurait pour effet d’entraîner pour SOREA la perte de la qualité de société d’économie mixte.

- les dispositions relatives aux montants estimatifs des redevances annuelles versées aux concédants et des conditions particulières accordées aux Communes.

03 - TABLEAU DES MORTS POUR LA FRANCE GUERRE DE 1914/1918 DEMANDE DE PROTECTION AU TITRE DES MONUMENTS HISTORIQUES

Le Conseil Municipal, à l’unanimité, donne un avis favorable à la protection au titre des objets mobiliers inscrits du tableau des morts pour la France de la guerre 1914/1918 situé dans l’église paroissiale.

04 - CHAPELLE DE LA BORGÉ – DEMANDE DE SUBVENTIONS POUR UNE RESTAURATION DE TABLEAU

Le Conseil Municipal à l’unanimité, décide de réaliser les travaux de restauration de ce tableau pour un montant de 10 467.50 € HT et sollicite l’aide du Conseil Général de la Savoie et de l’Etat (DRAC).

05 - TRAVAUX DE REMISE EN SERVICE DE LA MICROCENTRALE DE CALYPSO - MARCHÉ DE MAITRISE D’ŒUVRE

Le Conseil Municipal, à l’unanimité, approuve le choix de la commission d’ouverture des plis, de retenir le cabinet MONT-MASSON pour réaliser des travaux pour la protection, la régularisation et la remise en service de la microcentrale de Calypso pour un montant total de 43 625 € HT.
06 - PROJET DE DIRECTIVE TERRITORIALE D’AMENAGEMENT DES

ALPES DU NORD - SOUTIEN À LA MOTION ADOPTÉE PAR L’ASSOCIATION NATIONALE DES MAIRES DES STATIONS DE MONTAGNE
Le Conseil Municipal, à l’unanimité, adopte la motion de l’Association Nationale des Maires des Stations de Montagne relative au projet de Direction Territoriale d’Aménagement des Alpes du Nord et demande le retrait du projet dans sa version rédactionnelle en date du 15 juin 2009.

07 - CESSIION D’UN TERRAIN A LA SOREA AU LIEU- DIT LES COMBES

Le Conseil Municipal, à l’unanimité, décide de céder à la SOREA la parcelle cadastrée lieu-dit « Les Combes », section b, n° 2107 de 365 m², au prix de 5 le m², soit 1 825 €, augmentés d’une indemnité de réemploi de 2 € m², soit 730 €.

08 - CHEMIN PIÉTON ENTRE LES VERNEYS ET LA RIVINE – ACQUISITION D’UNE PARCELLE A MADEMOISELLE DOMINIQUE MICHELLAND

Le Conseil Municipal, décide, à l’unanimité, d’acquérir à Mademoiselle MICHELLAND Dominique la parcelle cadastrée lieudit Les Glaïres, section J n° 613 de 319 m² au prix de 5 € le m² soit 1 595 €.

09 - ACQUISITION DE DIVERS TERRAINS A L’INDIVISION ROCHET

Le Conseil Municipal, à l’unanimité, décide d’acquérir à l’indivision ROCHET, les parcelles suivantes :

Lieudit Les Granges, Section C:
n° 3676 pour 19 m²
n° 3680 pour 6 m²
n° 3677 pour 11 m²
soit 36 m² au prix de 40 euros le m², soit 1 440 euros,

Lieu-dit Les Casses d’en Bas, section C :
n° 704 de 1635 m² au prix de 0,20 euros le m², soit 327 €

Lieu-dit Les Etroits, section G:
n° 1901 de 428 m²
n° 1905 de 1 000 m²
n° 2123 de 1 090 m²
n° 942 de 295 m²
n° 2132 de 527 m²

Lieu-dit Les Grands Champs, section G:
n° 1007 de 482 m²
n° 2125 de 527 m²
soit un total de 4 349 m² au prix de 1,50 euros le m², soit 6 523,50 euros,

Lieu-dit Plan de Lachat, section H :
n° 178 de 10 120 m²
n° 569 de 140 m²
soit 10 260 m² au prix moyen de 0,30 euros le m², soit 3 078 €

Le montant de l’acquisition s’élève à 11 368,50 euros.

10 -COUPES DE BOIS

Le Conseil Municipal, à l’unanimité, décide de demander à l’Office National des Forêts de bien vouloir procéder au martelage de la coupe de bois de la parcelle 12 pour un volume de 900 m³ (Col du Télégraphe) et précise que cette coupe sera commercialisée sur pied.

11 - CONTRAT D’ACCOMPAGNEMENT DANS L’EMPLOI

Le Conseil Municipal à l’unanimité, décide de recruter un adjoint technique de 2ème classe du 15 octobre au 15 avril 2010 à temps non complet (24/35ème) sous forme d’un contrat à durée déterminée dans le cadre des contrats d’accompagnement dans l’emploi et précise que l’agent sera rémunéré sur la base du 1er échelon de son grade.

12 - CONVENTION AVEC LA SAFER POUR L’ÉLABORATION D’UN OUTIL PERMETTANT LA MISE EN PLACE D’UNE STRATÉGIE FONCIERE COMMUNALE

Reportée.

Le Conseil municipal souhaite que le prix de la mission soit renégocié.

AFFAIRES DIVERSES

1 - Travail en Commissions :
Monsieur le Maire souhaite que le travail en Commissions soit relancé afin de permettre une collaboration plus étroite entre les élus et les services.
Des commissions techniques auront lieu tous les mardis, par roulement : urbanisme, travaux-voirie, travaux- bâtiment et environnement.
Le Conseil municipal souhaite que leur soit systématiquement adressée une convocation : par mail pour les élus qui ont une adresse, dans leurs cases pour les autres.

2 - Association Galibier-Thabor :
Monsieur le Maire indique que les statuts ont été approuvés lors de l’Assemblée Générale du 22 septembre dernier.
Désormais des actions vont être menées dans ce cadre, avec un budget annuel de 15 000 € par entité, à savoir chacune des Mairies et chacune des SEM.

HORAIRES

PERMANENCE DE SERVICE ADMINISTRATIF ADMR
Le 1er mercredi de chaque mois, une permanence pour la demande de dossier de soins à domicile se fera en mairie à 15 h 30 sur rendez-vous.
Tel : 04 79 05 46 75

NAVETTE RÉSERVÉE AUX AINÉS

Le 1er mardi de chaque mois une navette est mise à disposition pour les Aînés - aller/retour Valloire St-Jean-de-Maurienne (coût : 12 euros)
L’inscription se fait en Mairie.

PERMANENCE D’UN ÉLU
Sur rendez-vous. S’adresser à l’accueil de la mairie.

HORAIRES DE PERMANENCE DES SERVICES TECHNIQUES ET URBANISME
Uniquement le matin de 9 h 00 à 12 h 00.

HORAIRES MAIRIE		
JOURS	MATIN	APRES-MIDI
LUNDI	9h-12h	15h-17h
MARDI	9h-12h	15h-17h
MERCREDI	9h-12h	15h-17h
JEUDI	9h-12h	15h-17h
VENDREDI	9h-12h	15h-17h
SAMEDI	9h-12h (uniquement en saison)	

HORAIRES DÉCHETTERIE		
JOURS	MATIN	APRES-MIDI
LUNDI		13h30-18h
MARDI		13h30-18h
MERCREDI		13h30-18h
JEUDI		13h30-18h
VENDREDI		13h30-18h
SAMEDI	9h-12h	13h30-18h

NUMEROS UTILES

SERVICES D’URGENCE
Pompiers : 18 - Gendarmerie : 17 - SAMU : 15
Appel d’urgence sur portable : 112
Secours en montagne 04 79 05 11 88

SERVICES DE LA MAIRIE	
Accueil	04 79 59 03 11 mairie@valloire.net
Services Techniques	04 79 59 05 55
Urbanisme	04 79 59 00 04
Télécopie	04 79 83 30 74
Garages communaux	04 79 59 01 33
Déchetterie	04 79 83 33 74

SERVICES DIVERS	
Trésorerie	04 79 56 50 70
La Poste	04 79 59 06 00
Office du Tourisme	04 79 59 03 96
SEM de Valloire	04 79 59 03 90
Centrale de réservation	04 79 59 00 22
SOREA	04 79 64 02 11

MEDECINS	
Centre Médical	
Dr FORAY, Dr GROSJEAN, Dr PRAT	04 79 59 01 86

KINESITHERAPEUTE	
MOURET Philippe	04 79 59 04 44

PHARMACIE	
GALY Marina et Frédéric	04 79 59 00 46

INFIRMIÈRE	
SALEMBIER Monique	04 79 59 17 03 06 78 69 92 77

CENTRE POLYVALENT D’ACTIONS SOCIALES	
Assistante sociale	04 79 44 54 15
Permanence à VALLOIRE	04 79 56 62 00
Le 3 ^{ème} mercredi après-midi de chaque mois sur rendez-vous	
Permanence à St Michel	
Lundi matin : 9h à 11h30	
Mardi et jeudi toute la journée	
de 9h à 11h30 et de 14h à 16h30	

DIVERS	
Gare routière St-Michel / Valloire	04 79 59 23 72
Navette Transdev	04 79 05 01 32
Météo Info Bourg St Maurice	08 92 68 02 73

Télé-alarme
Ne restez pas isolé(e), adressez-vous à :
Madame Pascale BORIN
Communauté de Communes Maurienne-Galibier
36 rue Général Ferrié
73140 SAINT MICHEL DE MAURIENNE
au 04 79 56 52 54

[Brèves]

Musique

Melle HENNEBERT de l'Ecole de Musique de St-Michel-de-Maurienne vient le jeudi, toute la journée à l'Ecole pour y dispenser de l'éveil musical et du chant dans toutes les classes, et à partir de 17h à l'AEP pour y donner des cours de flûte pour enfants et adultes.

150^{ème} anniversaire de l'annexion de la Savoie à la France : préparation en cours pour 2 manifestations qui se dérouleront en avril et en août 2010.

Semi-enterrés

Réunion de concertation courant novembre avec les techniciens du SIRTOMM, les élus et les services techniques de la commune.

Don du sang

En août 2009 la collecte de sang a connu un beau succès. Ce sont 66 donneurs qui se sont présentés au rendez-vous. Vous serez conviés à nouveau en mars 2010 en mairie cette fois-ci. La date sera connue en temps voulu par affichage.

Journées du Patrimoine sur le thème de l'accessibilité pour tous.

L'église a été ouverte à cette occasion les 19 et 20 septembre et elle a accueilli une centaine de visiteurs venus de la vallée, des stations voisines, de Valloire mais aussi de Briançon. Tous ont reconnu la beauté de ce haut lieu de l'art baroque.

Tout panneau publicitaire placé sur le domaine public sera retiré de manière à ne pas gêner la circulation des piétons et des véhicules.

Réunion publique

20 novembre 2009 à 17h à la salle polyvalente (programme hiver 2009/2010, label clés vacances, Comète, circulation, stationnement, consultance architecte-conseil, résultats enquêtes hiver/été, questions diverses.)

Réunions avec les hameaux

Les Verneys le 26 novembre à 17h30.

Échange avec le Québec

Il s'agit d'un « échange d'amitié » avec la petite ville de St-Jean-Port-Joli au bord du St Laurent. Une équipe de québécois viendrait à Valloire au moment des Sculptures sur neige en Janvier 2010 et une équipe de valloirins irait au Québec en février 2010 au moment de la Fête de l'hiver (les équipes se prenant en charge personnellement)

L'espace Rhône-Alpes d'Aix-les-Bains met à l'honneur du 1er septembre au 31 décembre la solidarité internationale et vous propose : une exposition de photos prises par de jeunes savoyards pendant leurs voyages pour des projets solidaires

et un concours « ton engagement, ta photo » ouvert aux jeunes de 16 à 25 ans. Se renseigner sur le site : www.rhonealpes.fr

La commune recherche un mécanicien VL/PL. Poste à pourvoir à partir du 01/01/2010. Adressez votre demande à Mr le maire dans les plus brefs délais.

Collecte alimentaire

La banque alimentaire de Savoie et Valloire Solidarité Partage organisent une collecte alimentaire les :

23,24 et 25 novembre 2009 en Mairie

de 9h à 12h et de 15h à 17h

Grand loto

Valloire Solidarité Partage organise un grand loto le **dimanche 29 novembre à 15h** à la salle polyvalente. Nombreux beaux lots (séjours, skis...)

Valloire Solidarité Partage

3 actions ont déjà été réalisées :

- Envoi de vêtements d'enfants, petit matériel scolaire, livres pour enfants (transport assuré par les organisateurs de la Transvalquad en Tunisie)
- Don de vêtements chauds au Secours Catholique
- Envoi de 20kgs d'anoraks et baskets pour le Maroc.

Changement du canal de Télévision M6

Pour les antennes orientées vers le réémetteur de Poingt Ravier, il faudra passer du canal 59 au canal 60. Numéro Azur : 0811 000 022 pour tout renseignement.

ÉTAT-CIVIL

naissances



Igor MAGNIN

Né le 11/07/2009 à Suresne
Fils de Nicolas Magnin et de Youlia Magnin Chirobokova



Adriana JULLIEN

Née le 30/09/2009 à Saint-Jean-de-Maurienne
Fille de Hervé Jullien et Paula Nuñez



Jordane PHILIPPON-DAUDEL

Née le 17/08/2009 à Saint-Jean-de-Maurienne - Fille de Xavier et Laurence Philippon - Daudel née Clément-Guy



Lucas DELÉVAUX

Né le 25/10/2009 à Thonon-les-Bains
Fille de Mathieu Delévaux et Élise Martin.



Paul ANSELMET

Né le 29/10/2009 à Saint-Jean-de-Maurienne
Fils de Alexandre et Marie Anselmet née Schilling

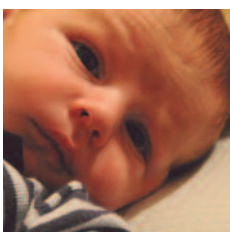
Cloé SCHPRENGEL

Née le 16/09/2009 à Saint-Jean-de-Maurienne
Fille de Emmanuel Schprengel et Catherine Renaud



Matteo GILBERT

Né le 23/09/2009 à Chambéry
Fils de Christophe Gilbert et Marion Laurent



Ambroise DURAND

Né le 28/09/2009 à Saint-Jean-de-Maurienne - Fils de Michaël Durand et Emilie Mollet

Mariage d'un pur valloirin très loin de chez nous :

Robert SAVOYE et Yeh SHIH CHEN se sont mariés le 20 septembre 2009 à Taipei (TAIWAN)
Les parents et les amis valloirins de Robert se sont déplacés à TAIWAN pour l'accompagner dans sa nouvelle vie.



décès

Claude, Guy, Gérard MARLHAC

le 06/07/2009 à VALLOIRE, âgé de 61 ans.

Catherine, Marie-Françoise BREBAN épouse de Jean Daniel RAPIN

le 09/09/2009 à VALLOIRE âgée de 56 ans

Jean-Michel, André, René GRONNWALD

le 17/09/2009 à VALLOIRE âgé de 49 ans

Marie-Jeanne, Baptiste GUILIANO veuve CORNU

le 19/09/2009 à VALLOIRE âgée de 99 ans

| Le brame du Cerf

Le cerf est un animal imposant, véritable symbole de nature primitive. Sa corpulence varie en fonction de la nourriture disponible, du climat et de son origine génétique.

Comme pour d'autres ongulés, le rut est l'une des périodes les plus intéressantes. Le brame du cerf est particulièrement spectaculaire.

Il débute mi septembre et se termine à la fin du mois d'octobre avec un maximum d'intensité fin septembre et début octobre.

Le brame, véritable langage !
(Abruzzes 2009).



Le brame ou raire est un cri guttural prolongé avec des variations dans le timbre, la fréquence et l'intensité. Un cerf très excité peut pousser jusqu'à 300 à 400 raires par heure. L'animal manifeste ainsi sa présence, provoque ses rivaux et excite les femelles. Il peut aussi émettre des rots brefs et graves.

A noter que le dimorphisme sexuel est très marqué chez le cerf. Le poids du mâle se situe en moyenne entre 170 et 220 kg alors que la biche ne pèse que 90 à 130 kg. Les mâles sont surtout actifs de nuit dans les régions où



Harde de biches sous la vigilance du maître de harde
(Abruzzes 2009).

le dérangement est important mais comme j'ai pu l'observer cette année dans le Parc National des Abruzzes (territoire protégé), l'intensité du brame ne faiblit pas même en pleine journée.

Les grands mâles rejoignent les places de brame les premiers et sont très fidèles à leur secteur de rut. Ils deviennent moins farouches, plus belliqueux et ils circulent davantage.

Une hiérarchie s'établit entre eux.

Le mâle dominant ne forme pas de harem mais rejoint une harde de biches déjà constituée. Il veille à ce qu'elles ne s'éparpillent pas. Plusieurs femelles seront fécondées puisque la polygamie est de règle.

Les rivaux qui tentent d'approcher le groupe sont vivement repoussés. Les combats sont parfois violents mais n'excèdent pas quelques minutes. En général, les jeunes mâles évitent les confrontations avec les plus vieux et les plus lourds.

J'ai pu observer fin septembre, un daguet combattre un douze cors pendant près d'une demi-heure. Ce combat, plutôt inégal paraissait toutefois sans enjeu !

Les souilles sont régulièrement fréquentées. Le cerf y

prend des bains de boue. Il s'acharne fréquemment sur la végétation avec ses bois, et se frotte sur les troncs ou les jeunes arbres en s'arrosant d'urine et de sperme. Il dégage une forte odeur provenant du liquide séminal



Les périodes d'excitations sont entrecoupées de phases de repos
(Abruzzes 2009).

et de la sécrétion des glandes de la base de la queue. Cette année, j'ai eu la chance d'observer un mâle s'accoupler à deux reprises en l'espace de quelques minutes. Le coït est de courte durée, quelques secondes seulement.

La gestation dure huit mois environ et la mise bas a lieu dans le courant du mois de juin. La biche donnera naissance à un jeune, appelé faon, exceptionnellement deux ! Mais ça, c'est une autre histoire...

Thierry DACKO

www.thierydacko.com

Accompagnateur en Montagne/Photographe Naturaliste

Bibliographie : La vie sauvage dans les Alpes par Eric Dragesco chez Delachaux et Niestlé

ONCFS

Jardin pédagogique

| Cet été, nous nous sommes relayés pour entretenir, arroser et récolter...

...les légumes mûrs du jardin.

À la rentrée, nous y sommes retournés avec la classe...

Extraits de textes :

"Pendant les vacances, je suis allée au jardin pour l'arroser. J'ai vu que tout avait bien poussé. Les tomates étaient très grosses, les courgettes aussi.

A la rentrée, nous y sommes allés avec la classe. Vendredi 18 septembre, nous avons ramassé les pommes de terre.

Mon petit morceau de jardin avait bien poussé. Il y avait même une grande plante qui avait poussé au milieu. Nous avons eu beaucoup de tomates et une grosse fraise que nous avons partagé en trois. Il y avait aussi quelques carottes."

Estelle

"Quand j'ai retrouvé le jardin, il était magnifique. les légumes de mon petit jardinet avaient beaucoup poussé. Les choux étaient immenses; les carottes avaient beaucoup poussé ainsi

que les haricots verts. Et les pommes de terre n'en parlons pas ! Il y avait des fleurs magnifiques. J'adorais. Mais le mieux, c'est de ramasser les pommes de terre. Quelquefois, elles s'enfourchaient, et quand on les récupérait, elles étaient coupées en deux..."

Lou

« Quand je suis rentré de vacances, j'ai vu que le jardin avait été bien entretenu. J'ai vu aussi que les tomates comme les carottes, les fraises et les courgettes avaient bien poussé. Quand on est retourné au jardin avec l'école, on a déterré les pommes de terre. Jordan, Coco et moi avons trouvé une pomme de terre qui pesait 500 g. A tous, on a rempli quatre sacs de pommes de terre et une cagette de carottes. En tout, on a récolté 41kg 274g de pommes de terre. On les a pesées avec des poids sur une balance Roberval. »

Andréas



| 2009, une année riche pour l'association cantonale d'animation

Du changement dans l'équipe salariée

Cyril NAESSENS a pris ses fonctions en tant qu'agent de développement en janvier 2009, en lieu et place de Sébastien ALLARD.

Pour sa part, Fabienne PIERSON a vu son contrat prolongé jusqu'en juin 2010. Elle s'occupe toujours de l'accueil des associations et de la reprographie.

A noter que Bernadette GRILLET a été réélue présidente de l'ACA en juin 2009 au moment de l'assemblée générale.

Un nouveau local pour mieux vous accueillir

Dans l'optique d'offrir un service et un accueil de qualité, les locaux de l'association cantonale se situent désormais au 13 rue du général Ferrié.

Ce déménagement a aussi pour objectif d'améliorer la lisibilité de l'association cantonale d'animation.

Un nouveau contrat cantonal d'animation

Le début d'année aura aussi été l'occasion de faire le point sur le projet associatif de l'association cantonale. En effet, janvier – février aura été la période de bilan du précédent contrat cantonal d'animation (2006-2008) et de perspectives pour le nouveau contrat cantonal (2009-2011).

Le nouveau contrat a été validé en conseil communautaire le 25 février 2009, en voici les principaux axes de développement :

Le développement durable,
Développer un lieu d'accueil de la vie locale et de travail pour les associations du canton,
Stabiliser l'équipe salariée,
Former les bénévoles du canton,
Lisibilité de la relation entre la communauté de communes Maurienne Galibier et l'association cantonale d'animation

Le travail des commissions

Commission Edition – Information

- Février 2009, parution du télégraphe.com N° 10 consacré au Développement Durable

- Entre mars et mai : formation "écrire pour communiquer". 4 demi journées de formation pour les bénévoles pour revoir la maquette du journal cantonal. Juin 2009 sortie du télégraphe.com N° 11 consacrée à la musique sur le canton.

- Eté 2009, réalisation du nouveau guide du canton. Vous pourrez y retrouver toutes les associations cantonales qui ont souhaité y figurer.

- Automne 2009 : sortie du nouveau télégraphe.com consacré aux Handicaps.

- A noter que tous les trimestres, l'association cantonale diffuse la lettre aux associations.

- Le troisième forum des associations aura lieu le samedi 10 octobre à l'école primaire de St-Michel-de-Maurienne. Moment important de la vie associative locale il permet aux associations de se faire connaître et de réaliser des démonstrations.

Commission Patrimoine

Une des plus actives de l'association cantonale grâce à toutes les associations de patrimoine du canton. Avec l'association pour le patrimoine artistique d'Orelle.

Les projets en cours :

- La réalisation d'un annuaire électronique du patrimoine du canton.

- Coordination des animations qui seront proposées dans le cadre des festivités 2010 autour du rattachement de la Savoie à la France.

- Le samedi 3 octobre une visite du patrimoine de St Martin la Porte sera proposée par l'association.

Commission Culture - Animation locale

Un des chantiers de l'association car cette commission n'était plus très active. 2009 aura été l'année du renouveau !

Les projets en cours :

- Juin 2009 : fête de la musique à St Michel de Maurienne, appui au montage du projet, contact des groupes. Avec la présence notamment du groupe folklorique d'Orelle et de Lionel BELLUARD.

- Août 2009 : organisation d'un déplacement à Chambéry

pour aller voir gratuitement le spectacle d'Angélique KIDJO dans le cadre des estivales du château 2009.

- 4 octobre 2009 : sortie découverte à Lyon proposée aux habitants du canton.

- Reprise des sorties culturelles à l'Espace Malraux pour la saison 2009-2010 avec une première sortie prévue le 10 novembre pour le spectacle "nouveau cirque du Vietnam".

Commission développement durable

Issue du premier salon de l'éco habitat de 2007, cette commission est de plus en plus active dans le projet associatif de l'ACA.

De nombreuses animations ont été prévues en 2009 :

- Accompagnement des écoles de St-Martin-d'Arc et de Valloire pour la création de deux jardins pédagogiques avec les enfants.

- Dans le cadre de la semaine du développement durable, le documentaire "herbe" a été projeté au cinéma le Savoie. Cette projection a été précédée d'une dégustation de produits locaux.

- Des sorties nature ont été proposées au printemps à destination de tous les habitants sur les thèmes suivants : la forêt, les papillons de Savoie, le jardinage.

- Cet automne des conférences sont prévues sur les thèmes de l'alimentation, la pollution de l'air intérieur, la mobilité durable.

- Le 14 novembre prochain, la fête des fruits d'automne sera organisée sur St Michel de Maurienne.



Ski-Club

| Les nouvelles du Ski-Club

Après un début d'été durant lequel les jeunes athlètes ont pu répéter leurs gammes sur les glaciers, c'était au tour des dirigeants du Ski-club d'être dans l'action en organisant les traditionnels concours de pétanque et repas d'automne.

Ces deux rendez-vous ont été une réussite par leur niveau de participation.

En effet, le nombre de participants au concours de pétanque a été doublé cette année et la participation de Jean-Baptiste très remarquée. La qualité de l'organisation conjointe avec l'Office de Tourisme et les magnifiques lots offerts par la majorité des commerçants sont les clés de ce succès.

Le repas d'automne a quant à lui permis de se rassembler plus intimement autour de la traditionnelle « paëlla de Fabrice » et de montrer ainsi, le dynamisme de l'association.



La saison d'hiver approche et le Ski-club affûte ces matériels et prépare les différents rendez-vous sportifs de la saison hiver 2009-2010 :

- les deux slaloms géants FIS élite garçon du 10 et 11 décembre 2009,

- le grand prix de Valloire en slalom géant, le dimanche 3 janvier 2010,

- le critérium régional benjamin, le samedi 9 janvier 2010,

- le tout premier championnat de Savoie minime en slalom et slalom géant les 6 et 7 avril 2010.

Comme chaque année, pour tous ces événements, le club fera appel à l'ensemble des parents et bénévoles. Nous espérons qu'ils seront nombreux aux différents rendez-vous et nous les remercions par avance.

Souhaitons bonne chance à nos athlètes pour la saison prochaine.

Valloire - Solidarité - Partage

| Association humanitaire

VALLOIRE – SOLIDARITE – PARTAGE , association humanitaire a pour but de rassembler les bonnes volontés du village afin d'aider les populations défavorisées à concrétiser leurs projets et d'établir des échanges avec ces populations pour créer des liens culturels.

Le projet d'approvisionnement d'un village marocain en eau potable sera notre premier défi. Pour cela, nous allons mener des actions pour récolter des fonds. (Un loto fin Novembre – Ventes de confitures et de vêtements faits main au Marché de Noël). Nous solliciterons votre générosité, vos idées et vos compétences.

Parallèlement des collectes de vêtements, jouets, livres,..... sont organisées. Les dépôts se font à Claire Joie suivant des jours de permanence. Les informations vous seront communiquées par affichage.

Pour nous rejoindre, contactez Annick GRANGE, la Présidente ou Alberte RETORNAZ, la Trésorière.



| Est-ce que vous êtes prêts ???

Voilà une nouvelle saison qui arrive !

Ça va commencer à Sölden en Autriche le 25 Octobre puis direction la Finlande à Levi le 15 Novembre.

Jean-Baptiste va de nouveau faire vibrer tous les fans de ski, de Valloire à l'autre bout du monde !

Rendez-vous les 12 et 13 Décembre à Val d'Isère ainsi que les 20 et 21 à Alta Badia (un endroit où il a su particulièrement exprimer son talent !).

Ensuite arrivent les classiques de Janvier (Suisse, Autriche) et les Jeux Olympiques de Vancouver au Canada (deuxième quinzaine de Février) où là ça va envoyer du gros !!!

C'est sûr, cet hiver, il se passera quelque chose !

Quoi ? On n'en sait rien pour le moment...

C'est pour cela qu'il faut que nous soyons tous derrière Jean-Baptiste pour le soutenir : sur les courses, à Valloire, chez soi devant la télé ou n'importe où sur la planète... FAITES DU BRUIT, ENCOURAGEZ-LE !!! afin qu'il continue à porter très haut les couleurs de la France et de Valloire Galibier, notre station, chère à tous, pour laquelle Jean-Baptiste Grange contribue fièrement à sa notoriété internationale. ALLEZ JB ET GOOD LUCK !!! Fais-toi plaisir !

Amitiés sportives à tous !

*Le Président du Fan-Club de JB,
Donzel*

| Les Valloirins ont mis le feu à Sölden...

En ouverture de la Coupe du Monde, en Autriche, Sölden organise chaque fois un grand concours de fan-clubs...

Les Valloirins avaient choisi la tradition et la simplicité, en revêtant les costumes de leurs ancêtres, et en amenant leurs vieux skis des années 1920.

En tête du cortège d'une cinquantaine de personnes, de belles dames distribuaient les photos de leur champion, JB, tandis que les messieurs vêtus de velours noir et de bérêts portaient les vieux matériels de ski. Comme se plaît à rappeler le Maire du village, Christian Grange : « mes concitoyens pratiquent le ski depuis 1902 ! »

Le lendemain, à l'aube, tout le monde était sur le pont, pour installer le matériel imposant du Fan Club de JB...



| Sölden : Grange dans le peloton

A Sölden, Autriche, Mecque du Géant de début de saison, Jean-Baptiste Grange a signé une 7ème place, devant plus de 8000 personnes, derrière les vainqueurs, Didier Cuche, Ted Liguety et Carlo Janka.

Alors que le trio de tête avait « tout donné » dans la première manche, Jean-Baptiste a peut être un peu trop assuré cette partie, en retenant un tout petit peu son style, dans le terrible mur du milieu, alors qu'il avait parfaitement négocié la première partie moins glissante, et n'obtenait que la 8ème place de cette manche.

Il lui restait donc à tout envoyer sans retenue dans la deuxième partie, qui s'est courue à 12 heures 45. En faisant jeu égal avec ses adversaires, il réussit à grappiller une place, qui le conforte dans les 7 meilleurs géantistes mondiaux, et en tête de la délégation française, en lui ouvrant peut-être la porte des sélections olympiques.

Sa tactique, assez coutumière, de maîtriser ses adversaires en première manche de slalom, et de les assommer en deuxième partie, devra probablement être revue en Géant, pour la suite de la saison.

Mais Grange apprend très vite, et nul doute que du haut de ses 25 ans seulement, il accroche prochainement un beau podium dans cette discipline qui a enflammé le public autrichien, les voisins suisses et italiens, et... les nombreux fans français qui avaient fait le déplacement.

Jean-Philippe MEYNIEU à Sölden



| Dimanche 23 août 2009, il est un peu plus de 19h...



... le dernier concurrent du « Trail du Galibier » en termine, il franchit l'arrivée au cœur de Valloire. Il est accompagné de serre-files et du responsable du parcours. Il est accueilli sous les applaudissements des spectateurs et des bénévoles présents. Parti à 8h du matin de St Michel-de-Maurienne, il aura passé 11h sur les chemins, parcourant les 55 km, les 3600m de dénivelé positif et les 2400m de dénivelé négatif. Il a franchi les cols du Télégraphe, de la Plagnette, du Galibier. Il porte le n°... [1] ...

[1] comme cette première édition des « trails » nouvelle version.

[1] comme une année passée à démarcher les partenaires, à monter des dossiers afin d'obtenir l'agrément de la fédération

française d'athlétisme, de la préfecture, à construire un budget au plus juste (3000€ dont 1500€ de la commune de Valloire), à imaginer puis à préparer et à baliser le parcours, à se donner les moyens techniques et humains de mener à bien cette réalisation, à préparer des repas (300), des ravitaillements, à recruter 80 bénévoles, à construire un partenariat avec le 93ème régiment d'artillerie de montagne etc...

[1] comme ce premier partenariat avec le « Nature Tour » du Crédit Agricole des Savoie, (12 courses en Savoie et Haute-Savoie) qui en appelle d'autres.

Il est 19h30/20h. Ce dimanche soir 23 août et tous les acteurs qui ont fait de cette journée, une réussite, peuvent souffler, se dire qu'ils ont bien « travaillé » et, déjà, penser à l'an prochain. Ils ont, tous, une idée de ce qui peut être amélioré, fourmillent de suggestions qu'ils partageront avec les autres bénévoles et avec le bureau de l'association « Trail du Galibier », avec pour unique objectif de construire, de faire mieux l'an prochain.

L'épreuve fut une expérience exceptionnelle surtout d'un point de vue relationnel, humain, que ce soit avec les concurrents ou avec les bénévoles et entre les deux.

187 coureurs étaient au départ de St Michel-de-Maurienne. S'ils n'ont pas tous terminé, aucun n'a démerité ; chacun a donné ce qu'il avait de meilleur. Les uns ont parcouru les 55 km du « Trail du Galibier » (65), les autres les 20 km du « Trail du Télégraphe » (122), les uns individuellement, les autres par équipes de 2 (en binômes) dans le cadre du challenge Philippe BARBAROT. Même lorsqu'ils étaient, à priori, en solo, ils ont

fait preuve de solidarité, ils ont fait honneur à l'esprit « Trail », comme les deux vainqueurs, Serge BARTHES et Ludovic POMMERET qui ont terminé après 6h39' d'effort, main dans la main.

Beaucoup d'émotion, avec l'arrivée fraternelle de Serge et de Ludovic, ainsi que lors de la remise des prix du challenge BARBAROT par Madame BARBAROT, épouse de cet athlète du « 93 » décédé durant l'exercice de sa passion du sport, de même lors de la remise d'un chèque de 187€ (1€ par dossard) au bénéfice de l'association Enfance Espérance qui œuvre en faveur des personnes polyhandicapées en Savoie et à laquelle nous avons fait le choix d'apporter le soutien des athlètes valides.

Parce que tout cela, au fond, est avant tout une histoire humaine.

Pour avoir rendu cette aventure possible, merci à chacun des bénévoles présents le 23 août 2009. Merci à chacun de nos partenaires.

Août 2010... combien serons-nous autour de la deuxième édition des « Trails » : du Galibier et du Télégraphe ? Combien de participants ? Combien de bénévoles qui participeront à l'aventure ? Rejoignez le groupe, venez faire de cette journée une réussite plus complète encore. Il n'est pas nécessaire d'être « sportif » juste d'avoir « l'esprit sportif ».

A bientôt donc.

Jean-Louis MARTIN

Val Patin

Enseignement et pratique du patinage artistique de loisirs sur glace, avec la possibilité de participer à la coupe de la ligue pour les plus motivés.

Les cours sont dispensés par un BEES 1° degré de patinage artistique Philippe Mavel et par une Initiatrice Fédérale (BIF) Pascale Jeullain.

Le club depuis cette année, fonctionne l'hiver et l'été. Il est possible de s'inscrire pour l'hiver, pour l'été ou pour les deux saisons.

L'hiver passé (avec un groupe Baby, deux groupes Initiation et un groupe Compétition) s'est terminé par la fête du club le 18 avril 2009 : beau spectacle offert par les enfants aux touristes et aux Valloirins.

Le 25 avril nos patineurs ont passé avec succès leurs Glaçons qui récompensent le travail de la saison ou de l'année.

Au cours de la saison d'hiver 2008/2009 certains d'entre eux ont participé aux compétitions de ligue dont la première a eu lieu à Grenoble les 7 et 8 mars 2009 pour la Coupe des Alpes :

Melle Fanny CLAPPIER : 1ère participation Cat 1ère Compétition : 9ème

Melle Léa GUYENNOT : Cat 2 PN1 max -10 ans : 17ème

Melle Emeline RIBES : Cat 2 PN1 max -10 ans : 18ème

Melle Mélanie ZIMMER : Cat 2 PN1 max -10 ans : 20ème

Melle Laura GROS : 1ère participation Cat 2 PN1 max +10 ans : 19ème

La deuxième a eu lieu à Chambéry les 4 et 5 avril 2009 pour le 16ème Trophée de la ville de Chambéry :

Melle Fanny CLAPPIER : Cat 1ère Compétition : 6e

Melle Laura GROS : Cat 2 PN1 max -13 ans : 14e

Melle Léa GUYENNOT: Cat 2 PN1 max -10 ans : 18e

Melle Emeline RIBES : Cat 2 PN1 max -10 ans : 14e

Cet été 2009 pour la première fois le club a fonctionné tous les samedis. En plus deux stages d'Initiation à la semaine (5 heures de cours) ont été proposés en collaboration avec l'AEP. Pour la saison d'hiver 2009/2010 les cours auront lieu le samedi matin et le samedi après-midi selon les groupes de niveau. Le dimanche matin des cours supplémentaires seront

mis en place pour ceux qui le désirent. Les cours se déroulent à la patinoire de Valloire. Si la demande est assez forte, un cours adulte pourra être mis en place.

La saison d'hiver débutera le samedi 19 décembre 2009 et se terminera le 25 avril 2010.

Les inscriptions sont possibles toute l'année ou au début de chaque saison.

Contact : Thierry Le Bigot 04 79 59 07 88

thierrylebigot@gmail.com



VTT Club

| Journée nettoyage



A l'occasion de la journée « Valloire propre », le 23 septembre 2009, répondant à l'appel de la municipalité de Valloire en direction des associations de la commune, le V. T. T. club Valloire Galibier a réalisé le nettoyage des bas côtés de la D. 902 entre le col du Galibier et Valloire.

Cette action a permis de débarrasser la nature de quantité de tubes de gel vides, emballages de barres de céréales, canettes de boisson, paquets de cigarettes, bouteilles en verre et en plastique et aussi, pelle mêle, des chaussures, des enjoliveurs de roues de voitures, des pièces de lunettes de vue et de soleil, une seringue... etc... etc...

Les services départementaux affectés à l'entretien de la D.902,

procèdent, deux fois par été, à ce type de nettoyage. Multipliant le « butin » ramassé ce 23 septembre par trois, cela laisse songeur quant au volume de débris abandonnés par ceux qui franchissent le col du Galibier en voiture et en vélos.

Sans doute faudrait-il, d'ailleurs, multiplier ce volume par 2 en tenant compte des abords du col du Télégraphe, qui n'ont, malheureusement aucune raison d'échapper aux déjections.

Les enfants du club qui ont participé à ce nettoyage, ont exprimé leur révolte devant tant d'incivisme et d'indifférence envers la nature.

Gageons qu'ils sauront, à leur tour, éviter de faire preuve d'un tel mépris des autres et de leur cadre de vie.

Le V. T. T. club Valloire Galibier a à cœur de promouvoir la pratique du vélo tous terrains chez les jeunes : entraînements hebdomadaires, « Open Jeunes » en septembre, « Enduro-Séries » début août etc... dans le respect de l'environnement.

Les activités du club seront en sommeil, comme les marmottes, de novembre à mai et reprendront au retour des « beaux jours ». Bon hiver à tous !

Pour le club Valloire Galibier V. T. T. :

Jean Louis MARTIN, vice-président.

Tennis Club

| Une nouvelle saison se termine.

Cette année est globalement positive. Le club a enregistré près de 90 adhérents : les groupes enfants ont été encore très chargés. La présence de Yves Magnin aux côtés de Titus a permis un encadrement plus constructif :

Les « Garçons », vous faites un travail formidable auprès des jeunes, et des moins jeunes. Un grand merci à vous deux !

La 3è édition du tournoi jeunes – homologué FFT – du Circuit Maurienne au mois de juin a remporté un fort succès, malgré le manque de joueurs dans les catégories filles. Cependant, une dizaine de jeunes valloirins, à partir de 8 ans, ont pu participer à ces rencontres. Bravo !

Le club remercie tout particulièrement Sandra et Hervé de l'Hôtel Christiania qui ont eu la générosité d'offrir l'ensemble des coupes pour ce tournoi.

Pour clôturer la saison, un tournoi interne au club – première édition – a été organisé. Les enfants sont repartis ravis, les bras chargés de lots. Pizzas, goûters, et apéro, ainsi que la collaboration du soleil ont rendu ce week-end très convivial. Merci aux jeunes pour leur participation, et aux parents pour leurs initiatives et leur investissement.

Bien-sûr, nous n'oublions pas de remercier la mairie pour son précieux soutien.

D'ores et déjà, nous vous donnons rendez-vous le 18 novembre à 18h30 pour l'Assemblée Générale, et nous espérons vous voir aussi nombreux, voire plus, l'année prochaine dès le mois de mai.

A toutes et à tous : une bonne saison d'hiver !

Nathalie Rouly pour le bureau

Résultats Tournoi Circuit Maurienne

Filles 11 ans – 3^{ème} Margaux Saint Bonnet

Garçons 8 ans – 2^{ème} Guillaume Jullien

Garçons 9 ans – 3^{ème} Jean Brunet

Résultats Tournoi interne

Catégorie « balle jaune » :

1^{er} Nathan AURY

2^{ème} Anthonin ROSSET

Catégorie « balle orange » :

1^{er} Alexandre JULLIEN

2^{ème} Sébastien RAINA

Catégorie « balle rouge »/compétition » :

1^{er} Titus

2^{ème} Clovis FARGEAS

Contacts : Nathalie 06 66 91 05 44 – Titus 06 82 48 66 77



Toute la magie

| « La Magie, c'est mon Fort » une belle coopération



Toute nouvelle association valloirine, « Toute la Magie » s'est alliée cet été avec l'association « Valloire Patrimoine et Culture ». Au programme : une visite du Fort du Télégraphe ludique et destinée aux enfants. Au travers d'un jeu de piste et d'un spectacle de magie, ils ont pu découvrir l'histoire du Fort. Tous les mercredis, alors que Laurent Demouzon et Jacky Martin faisaient découvrir ce patrimoine militaire aux adultes, les magiciens de « Toute la Magie » ont assuré une animation de qualité aux enfants. Et cela s'est avéré être un vrai succès puisque plus d'une centaine d'enfants y a participé !

Un partenariat que les deux associations souhaitent renouveler l'année prochaine, afin de faire découvrir au plus grand nombre la magie du Fort du Télégraphe ...

Cette animation s'ajoute aux stages proposés par l'AEP-Centre Culturel où les apprentis magiciens ont pu exprimer tout leur talent ! L'association « Toute La Magie » a également répondu présente pour l'animation du Festival Le Pic Sonne et de plusieurs soirées festives pour différentes associations et hébergements.

L'association « Valloire Patrimoine et Culture » a ainsi proposé des visites guidées tout l'été mais continue également de préparer le futur musée de Valloire par la collecte de matériel et d'objets du passé. La préparation de la « Fête du Fort 2010 » avance également. Suite au succès de l'édition 2008, l'association répètera l'expérience le week-end du 10 et 11 juillet 2010, à l'occasion du 150ème anniversaire de l'annexion de la Savoie mais aussi du 70ème anniversaire de la Bataille des Alpes. Nous faisons d'ores et déjà un appel à toutes les bonnes volontés pour nous aider à la préparation...

Contacts des associations

Valloire Patrimoine Culture

valloire_patrimoineculture@yahoo.fr

http://valloirepatrimoineculture.e-monsite.com

Téléphone : 06 98 77 43 67

Siege Social : Mairie de Valloire

Toute la Magie

contact@toutelamagie.net

www.toutelamagie.net

Téléphone : 06 03 01 96 66

Siège Social : Les Clots – 73450 Valloire

Les associations sont également présentes sur Facebook !

Quelques nouvelles de la santé de l'UZEL...

Pas d'inquiétude, notre « oiseau » se porte bien..... il grandit, il grossit, il se nourrit de rires et de chants, de travail, d'amitié et de bonne humeur, du coup il pépie, il siffle, il chante de mieux en mieux et son ramage égaie la vie du village...

La chorale l'Uzel (oiseau valloirin...), a repris ses activités avec son assemblée générale ce 21 septembre. Chacun, chacune, a répondu présent. Toujours plus de nouveaux membres, des jeunes nouvelles recrues que nous accueillons avec plaisir, et qui semblent heureux de venir chanter avec nous. Nous nous lançons dans un vaste programme qui s'étalera sans doute sur deux ans : d'une part une série de chansons sur le thème de la paix qui, à l'issue, aboutiront sur une sorte de « cantate de la paix », et en parallèle d'autres chansons françaises contemporaines pour rompre la monotonie des répétitions et apporter un peu de frivolité. Un peu de solfège, très peu....juste ce qu'il faut pour être plus à l'aise ! Et bien sûr toujours les fous rires, les boutades, les stages et les rencontres amicales. Ce 8 novembre nous retrouvons pour la journée nos amis « les gens du pays » de St Michel de Maurienne, étude de chants puis concert.

Le 3 et 4 octobre, à Monteux près de Carpentras, seize joyeux lurons de l'Uzel ont participé une fois de plus à un stage sous la baguette de Jacky Locks. Ils ont rejoint 430 « fous chantants » venus de toute la France et avec eux s'en sont donné à « chœur » joie ! Après le concert, ils ont décidé de récidiver et de se retrouver autour du « maître » à Annecy en 2010.



Route 902

Le Pic Sonne

Voilà, la première édition du festival le PIC SONNE s'est déroulée du 27 Juillet au 1er Août.

Le bilan est très positif. Tous les retours que nous avons eu de l'événement sont très bons, notamment en ce qui concerne les artistes, les techniciens et le public.

Nous remercions encore une fois les commerçants qui nous ont soutenus, la mairie, les services techniques, les différentes associations, nos partenaires sans oublier bien sûr les bénévoles. C'est grâce à l'implication de tout le monde que cette première édition a été un succès.

Le PIC RESSONNERA l'année prochaine, la dernière semaine de juillet, sous la même formule.

Nous souhaitons rajouter deux jours pour le tremplin musical et étoffer les activités artistiques durant la semaine.

Si vous voulez voir des photos, des vidéos de la première édition et avoir des news de l'association ROUTE 902, rendez-vous sur <http://www.facebook.com/picsonne> ou inscrivez-vous à la newsletter sur www.picsonne.fr.

Musicalement, Gex Grégoire



Résultat du concours exposition photos 2009

L'association VNEA a organisé un concours exposition photos sur Valloire pendant l'été 2009. Les thèmes étaient "le bois dans tous ses états" (les arbres, troncs, souches mais aussi l'utilisation du bois en montagne : chalets, outils, ...) ainsi que les fleurs de montagne.

Cette année encore de nombreuses photos ont été proposées par plus de 50 participants. Une sélection de 157 photos a été exposées du 13 juillet au 1er Août sur la mezzanine du centre culturel. L'exposition a été très appréciée par le public comme en témoigne le livre d'or ainsi que le nombre de bulletins dans l'urne. La qualité des clichés a été à un très bon niveau. Le choix a donc été bien difficile pour le jury car de nombreuses photos pouvaient faire partie du choix final.

Résultats :

Fleurs de montagne

Prix du Public :

(Basé sur le nombre de votes dans l'urne prévue à cet effet)
F78 Marguerite à l'araignée de Stéphane Gley

Prix Technique Photo :

(Sélection de plusieurs professionnels et semi-professionnels)
F15 Ancolie des alpes de Michel Meyer

Prix Coup de Cœur :

(Sélection du bureau de l'association VNEA)
F46 Grande astrance radiaire de Mélina Diot (ainsi que pour F88) (Edelweiss d'or)
F21 Joubarbe sempervivum de Jean-Luc Le Calvez (Edelweiss d'argent)
F67 Gaze sur sauge des prés de Claude Garnier (Edelweiss de bronze)

Le Bois

Prix du Public

(Basé sur le nombre de votes dans l'urne prévue à cet effet)
B02 Pomme de meleze de Raymond Malbec

Prix Technique Photo

(Sélection de plusieurs professionnels et semi-professionnels)
B19 Retour à la terre dans la forêt de Cevins de Samuel Deltour.

Grand Prix (Sélection du bureau de l'association VNEA)

B37 Bûcher valloirin de Hubert Dodat. (Edelweiss d'or)
B27 Arabesque de branches de Gilles Bretaudeau. (Edelweiss d'argent)
B29 Palissade a Point-Ravier de Christian Merentier (Edelweiss de bronze ex-æquo)
B53 Sentinelles de bois au golf de Agnès Loeper (Edelweiss de bronze ex-æquo)

Les gagnants seront récompensés d'une demi-fourrure polaire bleu marine brodée au nom de l'association Valloire Nature Et Avenir.

Sinon, nous vous rappelons que les photos des exposition 2009, 2008, 2007, 2006, 2005 sont disponibles sur le web sous la forme d'une exposition virtuelle. (voir section animations sur <http://www.vnea.net>). Comme chaque année, nous publierons à l'automne un calendrier 2010 (et éventuellement un autre objet) reprenant une sélection des meilleures photos.

Enfin, nous espérons d'ores et déjà la participation du plus grand nombre pour l'édition 2010. Celle-ci aura pour thème :
Les fleurs de montagne (comme chaque année)
Les papillons et petits insectes (sauterelles, abeilles,...)
Les chalets de la vallée (les Chalets d'Alpage et les Petites maisons typiques de Valloire et sa région (50 Km)
Les 4 saisons à Valloire (plusieurs photos prises du même endroit mais à des saisons différentes)

Pour les années suivantes, nous proposerons les thèmes suivants en plus des fleurs de montagne
Montagne et Sommets (Pics, Pointes, Monts, Parois, Falaises de la région de Valloire (50Km)
Valloire insolite (toute photo étrange ou étonnante de Valloire)
Petit Patrimoine de Valloire (toute belle photo représentant les traces du passé de Valloire : agricole, religieux, minier,..

Qu'on se le dise et à vos appareils ! Pour le concours 2010, afin de ne pas oublier, vous pouvez nous envoyer vos clichés dès maintenant, et dans tous les cas avant mi-juin l'année prochaine.

Le bureau de l'association remercie tous les participants.

<http://vnea.net> - contact@vnea.net
Valloire Nature Et Avenir (VNEA)
Association loi 1901 - Siège social : Chalet Pierre Paul Les Verneys - 73450 Valloire



Les reconnaissez-vous ?



Cette photo a été prise en 1927 à Rantcherel à Bonnenuit. Une belle équipe de bons vivants. Le café et la « goutte » devant la maison, au soleil, après une belle partie de chasse entre amis. Ce beau lièvre en a fait les frais et cela laisse à penser qu'il n'y a pas loin de là à la gibelotte !
Les 1 et 2 portant le marteau et la faucille, adhérents au Parti Communiste Français

- De gauche à droite :
- 1 Auguste GRANGE (Philibert)
2 Jean-Pierre d'Isidore RETORNAZ
3 François BELFROND (Tchatché)
4 Lili FALCOZ (Peccadu)

5 Jean-Baptiste POMMIER
6 Joachim GRANGE
7 César GRANGE (Philibert – Konprinz)
8 Elysée BELFROND
9 Lucien MAGNIN (Lucien de la Tchille)

Fleurissement

Comme chaque année vous avez répondu à l'appel des beaux jours et c'est avec bonheur que vous avez fleuri vos habitations et leurs abords, vos jardins, vos commerces, vos hôtels et restaurants, vos collectivités. Même si les premiers jours de l'été n'ont pas été très favorables au démarrage, par la suite ce furent un très bon ensoleillement et une forte chaleur qui ont permis de rattraper le temps perdu. Aux dires de beaucoup de Valloirins et des nombreux touristes, l'ambiance fleurie de notre village a ravi les yeux de tous. En effet, la qualité du fleurissement communal et le travail des agents communaux ont fait que le résultat a été à la hauteur de nos espérances. Les assemblages de couleurs et d'espèces ont été réussis. Moins de travaux dans les rues,

une meilleure organisation du stationnement et la propreté du village ont joué à une meilleure mise en valeur des fleurs même si quelques points restent encore à améliorer. Points sur lesquels nous sommes déjà en train de nous pencher pour trouver des solutions pour l'été prochain. Les différents jurys qui se sont déplacés à Valloire pour juger notre fleurissement se sont accordés à dire que les encouragements que nous avons reçus l'an dernier étaient amplement mérités et que cette année nous avons encore progressé. Nous sommes surtout heureux tout d'abord du plaisir que nous avons à le faire et du plaisir des yeux que nous offrons aux touristes qui viennent nous retrouver l'été pour la chaleur de notre accueil.

Journée rousse de nettoyage à Valloire

C'était Mercredi 23 septembre, il faisait très beau, les jeunes du VTT club de Valloire, après leur épreuve de VTT pour jeunes qui se déroulait le matin, ont rejoint, avec leurs parents, d'autres enfants du village, le maire Christian Grange, les valloirins, les résidents, les élus, les agents administratifs et ensemble ils ont répondu à l'appel de Charlotte la marmotte. Tous ensemble ils ont nettoyé chemins, hameaux, village et route 902 depuis le col du Galibier jusqu'au col du Télégraphe. Aidés pour cela par les agents communaux et soutenus par la SEMValloire qui avait déjà commencé le nettoyage quelques jours auparavant pour les zones la concernant :

sentiers piétons sur le domaine, sentiers VTT, abords des appareils de remontées mécaniques utilisés cet été, base de loisirs et camping.

A midi tous les participants de la collecte se sont retrouvés sous le chapiteau où les attendait un pique-nique barbecue et dans cette ambiance conviviale tous faisaient une constatation : le « butin » était moins important que pour la journée verte du printemps .C'est bon signe : cela signifie que chacun de nous est de plus en plus sensible à son environnement et par ses gestes quotidiens fait tout pour le préserver. A cette occasion il est bon de rappeler que la déchetterie est ouverte tous les jours (sauf le dimanche) qu'elle est très bien organisée, qu'elle est située très près du village et qu'elle est gratuite.

A quoi servent les gros investissements d'embellissement et de fleurissement de la commune si nous laissons les déchets s'entasser n'importe où et n'importe comment ? Satisfaits du travail accompli, ils se sont quittés en se donnant rendez-vous au printemps prochain. Tous attendront le sifflet de Charlotte la marmotte, qui se réveillera alors de son long sommeil hivernal.

Énigme

Trois personnes se partagent également un héritage comprenant un pré, une vigne, une maison et une somme d'argent de 60000€. La maison, à elle seule, est comptée pour le quart de la valeur totale de l'héritage. Le premier héritier prend le pré, qui vaut la moitié de la vigne. Le second prend la vigne qui vaut les 2/7 de la maison ; et le troisième prend la maison. Quelle somme d'argent revient-il à chacun ?

L'énigme proposée par Monsieur Cyrille Magnin, énigme tout à fait classique, qu'il a su résoudre alors qu'il était élève en son temps de la classe de fin d'études de l'école primaire de Valloire.

Cyrille Magnin attend la solution à l'accueil en mairie et il est prêt à donner quelques explications nécessaires. A vos calequettes !



Tu nous a fait vibrer, champion !

Ce n'est plus à « JiBé »
Que s'adresse ce poème
Mais à « Monsieur Jean-Baptiste Grange »
Qui, à vingt-quatre ans,
Après le slalom géant d'Åre en Suède,
Est allé chercher la victoire.
Le voici enfin ce globe de cristal
Que tu as VOULU au plus profond de toi
Et à deux doigts duquel tu es passé ...
L'année dernière !

Tu rapportes à Valloire
Le trophée tant espéré
Qui, après tant d'efforts,
-et tant de malchances aussi-
Te revenait de droit !

Tu as pu montrer ce que tu vaux,
Toi, le quêteur d'exploits,
Loin des médisances blessantes
De ceux qui avaient fini
Par ne plus croire en toi !

Mais toi, malgré tout,
Tu y croyais tellement
Et tu savais au fond de toi
Que ceci devait arriver
Sur les pistes enneigées d'ici-bas !

Les voici arrivés ces lendemains de rêve
Où, ton village à bout de souffle,
Accueille son vainqueur.

Héraut des héros,
Tu peux revenir au pays,
L'âme claire et le cœur tranquille,
Heureux pour ton humble générosité.

Pour ceux qui ont cru en toi :
Infinie reconnaissance...

Parce que tes exploits
T'environnent de gloire
En toute simplicité,
Cours encore pour ton village,
Fais-le encore vibrer
D'année en année
Monsieur Jean-Baptiste Grange
Claudine Grange

Et dans l'œil du chasseur

Et dans l'œil du chasseur il y a des millénaires,
Des siècles et des siècles de traditions passées ;
Il y a des matins, à l'aube sous le vent,
Et le sourire ami à l'église au matin.

Les chiens tournent en rond, excités, impatients.
Ils mordent la lumière aux rayons du levant.
La lune disparaît peu à peu sous le crêt
Eclairant encore la nuit qui se meurt doucement.

Et dans l'œil du chasseur flotte la brume légère
Des oiseaux qui palpitent, des lièvres et des faons,
Des chevreuils engourdis, des biches et des brocards,
Et les sangliers rudes aux défenses dressées.

Et dans l'œil du chasseur il y a quatre saisons,
Les morilles, l'edelweiss et la neige qui fond,
Il y a, dans le ciel, l'aigle immense qui plane
Et le cerf, aux longs bois, sur la pente qui brame.

Les hommes mangent ensemble,
Ils partagent le pain et le verre de vin.
C'est de l'amitié pure distillée droit au cœur
De la richesse simple pour de simples moments.

Et dans l'œil du chasseur des histoires incroyables,
A transmettre les rires, à faire frémir la peur
Et les phrases sacrées que disaient les grands-pères
Répétées et encore et encore comme pour braver le temps.

Et dans l'œil du chasseur il y a tout le temps
Le sourire tranquille des hommes bien vivants
Qui courent la montagne, et les bois et l'argent
Des fougères qui dansent dans le vent...

Et dans l'œil du chasseur cent et mille générations mêlées
Le père et puis le fils, et le fils du fils qui marchent tous ensemble.
Ils foulent les terrains que foulaient les aïeuls
Perpétuant ainsi la mémoire de leur identité forte.

Christian, JB, Zonzon, tous partent en riant,
Courbant les grandes herbes et les côteaux pentus ;
Riton, Mathieu, Thomas les autres tous unis et heureux.
Et dans l'œil du chasseur, Armand l'ami fidèle rit.

Christian Frizzi